

LES MATHES . LA PALMYRE

bulletin municipal

édité par la mairie des Mathes

JANVIER 2019



SOMMAIRE

Le mot de la municipalité	3
Les conseils municipaux	4
L'équipe municipale	10
Vie municipale	11
Infos pratiques	19
Sécurité et environnement	21
Vie scolaire	24
Vie associative	27
Etat civil	38
À votre service	39
Playmolégo	40



LE REGARD DE JEAN-CLAUDE

Alors que l'homme peuple la terre depuis environ 3 millions d'années, les cervidés la parcourent depuis 38 millions d'années. Dans la forêt de la Coubre, à l'aube ou au crépuscule, on peut apercevoir : cerfs, biches ou faons. Nos cervidés, de types Elaphes furent introduits dans notre massif en 1960. Ils proviennent du parc de Chambord. Le cerf peut atteindre 200 kgs avec une longévité de 15 à 20 ans. Dès la fin Septembre jusqu'à la mi-October, au crépuscule, l'amoureux de la nature se cache en forêt pour écouter le brame. Le brame ne s'exprime qu'en période de rut, il traduit une quête amoureuse afin d'attirer l'attention des femelles, mais aussi pour intimider les autres mâles. L'expression du brame est multiple ; on peut percevoir des rots très courts, des rugissements saccadés et puissants mais aussi la plainte d'une langueur mélancolique. A ce spectacle phonique, l'observateur est traversé d'une empoignante émotion. Lors de cette période, le cerf ne se nourrit pas et perd 20 kgs. La biche, n'est réceptive au mâle qu'un seul jour par an, pendant que le mâle peut couvrir 10 à 30 biches. La gestation de la biche dure 8 mois pour n'avoir en général qu'un faon dans un endroit calme et caché. Notre « Nature Plein Cadre » nous offre tous les ans cet épisode sauvage et toujours exceptionnel. Apprécions -le.

Jean-Claude Pillet

LE MOT DE LA MUNICIPALITÉ

Optimisme

Chers Habitants et Habitantes de les Mathes la Palmyre, chers Amis,

Avant toute chose, au nom de l'ensemble de l'équipe municipale, du Personnel Communal et en mon nom, je tiens à vous formuler mes meilleurs vœux pour cette année 2019. Que cette année soit porteuse, de joie, de réussite, tant professionnelle que personnelle et surtout d'une santé de fer !

L'esprit constructif et la volonté d'agir en toute sérénité animent notre équipe municipale, plaçant toujours l'intérêt général au centre de notre action. Notre engagement de transparence dans la gestion de la commune et celui de la parole donnée sont respectés.

C'est au cœur de les Mathes que notre priorité a été orientée. Nous avons voté l'acquisition de foncier pour créer le parking à côté de la halle. Nous essayons de favoriser les commerçants pour dynamiser le bourg. Que ceux-ci n'hésitent pas à nous contacter.

Complétés de projets au cours de l'année 2019, nous poursuivons nos investissements : aménagement du Square de l'Océan, renforcement des digues à la Palmyre et réfection des voiries aux Mathes, cela grâce à une gestion des plus rigoureuses. Cette synthèse de nos actions illustre concrètement notre enthousiasme.

Ainsi, l'ambition que l'équipe municipale porte pour notre commune est celle d'un développement maîtrisé, harmonieux et durable où prédominent la convivialité, la qualité des services offerts et la vitalité associative...

Nous tenons à informer la population que depuis le 17 décembre 2018, Monsieur le Préfet de la Charente-Maritime nous a indiqué, par courrier, que l'application du nouvel article L 174-6 du code de l'urbanisme, modifié par la loi ELAN publiée le 24 novembre 2018, a rendu caduc depuis cette date le Plan d'Occupation des Sols communal (POS) jusqu'alors opposable.

Par conséquent, en l'absence de document d'urbanisme communal, les règles d'urbanisme applicables sur l'ensemble du territoire communal sont celles du Règlement National d'Urbanisme (RNU) auxquelles s'ajoute la loi Littoral.

Vous pouvez vous rapprocher de notre service Urbanisme pour tout renseignement.

Mais revenons à notre charmant village, qui par son recensement de début d'année, compte désormais 1999 habitants.

Notre nouvelle équipe a dû reprendre les dossiers en main. Employés communaux et élus, nous avons appris à travailler ensemble.

Je remercie vivement l'ensemble du personnel pour leur bonne collaboration, leur force de propositions et surtout leur capacité à s'adapter à nos exigences budgétaires.

Le conseil municipal et moi-même renouvelons à tous nos meilleurs vœux et vous souhaitez une brassée d'optimisme pour une belle et heureuse année.

Marie BASCLE

LES VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

L'ensemble de l'équipe municipale vous convie à participer à la cérémonie des vœux de la commune

Vendredi 25 janvier 2019 à 18h30

à l'espace Multi-Loisirs.

S'en suivra le verre de l'amitié.

Venez nombreux !

Les conseils municipaux

PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- L'intégralité des décisions fait l'objet d'un affichage réglementaire en mairie et reste consultable sur le site internet de la commune - Rubrique « Conseil Municipal » -

SÉANCE DU 16 JUILLET 2018

FINANCES

Subventions au Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) au titre de l'année 2018

Considérant que la Commune verse chaque année au Centre Communal d'Action Sociale une subvention nécessaire au fonctionnement de cet établissement public qui intervient dans le domaine social, **ACCEPTE** de verser au Centre Communal d'Action Sociale, une subvention de fonctionnement de 15 000.00 € au titre de l'exercice 2018.

PERSONNEL

Modification du tableau des effectifs pour les besoins des services municipaux. Date d'effet : 1er août 2018.

Comité technique – élections professionnelles 2018. Fixation du nombre de représentants du personnel et instituant le paritarisme au sein du CT ainsi que le recueil du vote des représentants de la collectivité.

Considérant que la consultation des organisations syndicales est intervenue le 12 juillet 2018, Considérant qu'au vu de l'effectif de la collectivité le nombre de représentants titulaires du personnel doit être compris entre 3 et 5 (et en nombre égal le nombre de représentants suppléants), **FIXE** le nombre de représentants titulaires du personnel à 3 (et en nombre égal le nombre de représentants suppléants). **DÉCIDE** le maintien du paritarisme numérique en fixant un nombre de représentants de la collectivité égal à celui des représentants du personnel titulaires et suppléants, **DÉCIDE** le recueil, par le comité technique, de l'avis des représentants de la collectivité.

Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail - élections professionnelles 2018. Fixation du nombre de représentants du personnel et instituant le paritarisme au sein du CHSCT ainsi que le recueil du vote des représentants de la collectivité.

Considérant que la consultation des organisations syndicales est intervenue le 12 juillet 2018, Considérant qu'au vu de l'effectif de la collectivité le nombre de représentants titulaires du personnel doit être compris entre 3 et 5 (et en nombre égal le nombre de représentants suppléants), Considérant que les représentants du personnel au CHSCT sont désignés par les organisations syndicales proportionnellement au nombre de voix obtenues lors de l'élection des représentants du personnel au Comité Technique, **FIXE** le nombre de représentants titulaires du personnel à 3 (et en nombre égal le nombre de représentants suppléants). **DÉCIDE** le maintien du paritarisme numérique en fixant un nombre de représentants de la collectivité égal à celui des représentants du personnel titulaires et suppléants, **DÉCIDE** le recueil, par le CHSCT, de l'avis des représentants de la collectivité.

MARCHÉS PUBLICS

Attribution du marché de travaux pour l'aménagement paysager Route de la Fouasse.

Considérant les travaux d'aménagement et de sécurisation de la route de la Fouasse, en cours de réalisation sous maîtrise d'œuvre du Département de la Charente-Maritime, auxquels la Commune contribue par le biais d'une participation financière et par la prise en charge des aménagements paysagers en bordure de voie, attendu qu'un appel d'offres en procédure adaptée ouverte a été lancé le 27 avril 2018 concernant l'aménagement paysager de la route de la Fouasse, considérant les trois propositions financières déposées par les entreprises suivantes :

- SAS LA PEPINIERE pour un montant de 66 061,00 € HT,
 - CARRE VERT PAYSAGE pour un montant de 49 690,95 € HT
 - GRENON ESPACES VERTS pour un montant de 49 609,50 € HT,
- considérant que le montant du marché est supérieur à 40 000,00 € HT, seuil limite en dessous duquel Madame le Maire est autorisée à signer dans le cadre des délégations qui lui ont été accordées par le Conseil Municipal, **ATTRIBUE** la réalisation des travaux d'aménagement paysager de la route de la Fouasse à l'entreprise GRENON ESPACES VERTS pour un montant de 49 609,50 euros HT.

Avenant n°1 au lot 6 « Peinture » au marché de travaux de création de locaux commerciaux et requalification de la halle ouverte, et aménagement de la place de la halle et de ses abords.

Vu la délibération du Conseil municipal n°2017_JUIL_093 du 27 juillet 2017 autorisant le Maire à signer les pièces du marché pour les travaux de création de locaux commerciaux et requalification de la halle ouverte, et aménagement de la place de la halle et de ses abords, vu la délibération du Conseil Municipal n°2018_JUIN_079 du 22 juin 2018 donnant délégation à Madame le Maire en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, Considérant le marché public initial attribué pour un montant total de 892.135,73 euros HT, vu la décision municipale n°2018_JUIL_104, relative à l'approbation de l'avenant n°3 au lot 1, à l'avenant n°1 au lot 3, et à l'avenant n°1 au lot 7, Concernant le lot 6 « Peinture » attribué à l'entreprise RAVAUD pour un montant de 15.870,39 euros HT : Vu le projet d'avenant n°1 au lot 6, concernant des travaux supplémentaires de mise en peinture extérieure du bâtiment abritant le local DAB et les toilettes publiques de la place de la halle, pour un montant de 4.050,66 euros HT, soit un écart de +25,5% par rapport au montant initial du lot, Considérant que l'approbation de cet avenant ne rentre pas dans le cadre des délégations de pouvoir consenties au Maire par le Conseil Municipal, Considérant la plus-value induite par la totalité des avenants susvisés qui s'élève à 2.861,98 euros HT, soit un écart de +0.32% par rapport au marché initial, **AUTORISE** le Maire à signer l'avenant n°1 au lot 6 « Peinture » attribué à l'entreprise RAVAUD, pour un montant de 4.050,66 euros HT en plus-value.

LOISIRS ET JEUNESSE

Règlement intérieur des services périscolaires - Année scolaire 2018/2019.

Vu les activités périscolaires proposées aux écoles des Mathes-La Palmyre, accueil collectif des mineurs sans hébergement, restauration scolaire et activité péri-éducatives, considérant que pour le bon fonctionnement des différentes activités, il convient de mettre en place un règlement intérieur, **APPROUVE** le règlement intérieur des services périscolaires de la Commune. **FIXE** la date d'entrée en vigueur dudit règlement au 1er septembre 2018. **PRÉCISE** que le règlement intérieur des services périscolaires sera remis à chaque parent en début d'année scolaire qui devra le signer et le faire signer par son enfant, qu'il sera affiché dans les locaux des écoles et sur le site internet de la commune.

DONNE POUVOIR au Maire ou à son représentant de contrôler le respect dudit règlement intérieur par l'ensemble des personnes concernées et le cas échéant de prendre toutes les mesures nécessaires pour son application.

INTERCOMMUNALITÉ

Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant pour siéger au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) à la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (C.A.R.A.) :

- Madame Marie BASCLE, déléguée titulaire.
- Monsieur Jean-Pierre CARON, délégué suppléant.

SÉANCE DU 6 AOÛT 2018

FINANCES

Fixation du tarif d'occupation de la Chapelle située à La Palmyre - Abrogation de la délibération du 26 février 2018.

Subvention exceptionnelle à l'Association « Base Nautique des Mathes - La Palmyre » pour l'organisation du 9^{ème} Raid Aventure de Bonne-Anse.

Attribution à l'Association « Base Nautique des Mathes-La Palmyre » une subvention exceptionnelle de 1 000,00 € pour l'organisation du 9^{ème} Raid Aventure de Bonne-Anse.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Non-opposition à l'affiliation partielle volontaire du Syndicat Mixte des Ports de l'Estuaire de la Seudre au Centre de Gestion de la fonction publique territoriale.

PERSONNEL

Création d'un poste dans le cadre du dispositif du parcours emploi compétences.

Attendu que le dispositif du parcours emploi compétences a pour objet l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi.

Que par ailleurs, la mise en œuvre du parcours emploi compétences repose sur le triptyque emploi-formation-accompagnement : un emploi permettant de développer des compétences transférables, un accès facilité à la formation et un accompagnement tout au long du parcours tant par l'employeur que par le service public de l'emploi, avec pour objectif l'inclusion durable dans l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail. Ce dispositif, qui concerne, notamment, les collectivités territoriales et leurs établissements, prévoit l'attribution d'une aide de l'État à hauteur de 50 % de la rémunération dans la limite de 20 heures hebdomadaires rémunérées au SMIC. Les personnes sont recrutées dans le cadre d'un contrat de travail de droit privé. Ce contrat bénéficie des exonérations de charges appliquées aux contrats d'accompagnement dans l'emploi. La durée minimum du contrat est théoriquement de 20 heures hebdomadaires. Cependant, ce seuil peut être abaissé à 17 heures 30 hebdomadaires à titre dérogatoire pour le recrutement d'une personne en situation de handicap.

Le contrat initial doit être d'une durée minimum de 9 mois renouvelables, dans limite de 24 mois et jusqu'à 5 ans pour les personnes en situation de handicap. La rémunération doit être au minimum égale au SMIC. Madame le Maire propose de créer un emploi dans le cadre du parcours emploi compétences dans les conditions suivantes :

- Contenu du poste : Agent de service et de cuisine au restaurant scolaire

- Durée du contrat initial : 9 mois
 - Durée hebdomadaire de travail : 17 heures 30 annualisées
 - Rémunération : SMIC horaire brut
- et de l'autoriser à signer la convention avec CAP EMPLOI-SAMETH et le contrat de travail à durée déterminée avec la personne qui sera recrutée **DÉCIDE** de créer un poste dans le cadre du dispositif du parcours emploi compétences dans les conditions suivantes :

- Contenu du poste : Agent de service et de cuisine au restaurant scolaire
- Durée du contrat initial : 9 mois
- Durée hebdomadaire de travail : 17 heures 30 annualisées
- Rémunération : SMIC horaire brut

PRÉCISE que le contrat d'accompagnement dans l'emploi établi à cet effet pour une durée initiale de 9 mois, est renouvelable expressément, dans la limite de 60 mois, après renouvellement de la convention avec CAP EMPLOI-SAMETH.

DISPOSITIONS ORGANIQUES

Majoration du crédit d'heures accordé aux élus afin de disposer du temps nécessaire à l'administration de la collectivité ou de l'organisme auprès duquel ils la représentent et pour préparer les réunions des instances où ils siègent

Considérant que dans certaines communes, les conseils municipaux peuvent majorer la durée du crédit d'heures, notamment dans les communes classées "stations de tourisme" au sens du code du tourisme, **DÉCIDE** de majorer de 30% le crédit d'heures accordé aux élus de la municipalité.

Formation de commissions municipales. Complément à la délibération du 22 juin 2018.

Commission municipale :

COMMISSION DES AFFAIRES COURANTES ET TRAVAUX :

Présidente : Marie Bascle,

Membres : Jean-Pierre Caron, Daniel Fradin, Claudie Leyraud, Philippe Saenz, Sophie Thiré, Jean-Louis Amsellem, F.Xavier Degorce-Dumas, Karine Pouillat, Isabelle Edwards, Marise Freund, Jean-Claude Pillet, André Siess, Alain Rossard, Céline Augustin, Célia Lochet, Bernard Largeteau, Patrice Lanoue, Joël Forgit.

Commission extra-municipale :

COMMISSION DES MENUS

Président : Marie Bascle, Vice-Président : Philippe Saenz, Membres : Isabelle Edwards, Jean-Claude Pillet, Bernard Largeteau

SÉANCE DU 14 AOÛT 2018

DOMAINE ET PATRIMOINE

Port de Bonne Anse - Délimitation du nouveau périmètre du Port de Bonne Anse – Modification de la délibération du 26 juin 2013

Considérant que la demande de délimitation du nouveau périmètre du port relève de la compétence de l'État et du syndicat mixte portuaire Royan/Bonne Anse au sein duquel sont représentés le Conseil Départemental et la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, **DEMANDE** de fixer la nouvelle délimitation du périmètre du port telle que figurant sur le plan annexé à la délibération. **DIT** qu'un droit de passage, dans le cadre d'une convention de servitude, sera prévu pour les services de la commune et la piste cyclable, par le parking des plaisanciers, comme matérialisé sur le plan. **DIT** qu'un droit de passage, dans le cadre d'une convention de servitude, sera prévu pour la Base Nautique La Palmyre pour l'accès à la cale de mise à l'eau comme matérialisé sur le plan. **SOLLICITE** les avis du représentant de l'État et du Comité Syndical du syndicat mixte Portuaire Royan/Bonne Anse au sein duquel sont représentés le Conseil Départemental et la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique.

Abandon de l'exercice du droit de préemption urbain sur la parcelle cadastrée AK 474.

Considérant, après nouvel examen de cette affaire, le faible intérêt pour la commune d'acquérir la parcelle AK 474 car elle n'est pas susceptible, de par la configuration des lieux, de recevoir les eaux pluviales issues de la rue des Mésanges **RETIRE** la délibération du 11 juillet 2017 par laquelle la commune décidait d'exercer son droit de préemption urbain pour l'acquisition de la parcelle cadastrée AK 474.

Approbation de 2 conventions d'occupation du domaine communal pour le renouvellement de canalisations souterraines de transport d'énergie électrique, rue d'Auvergne, rue d'Angoumois et Parc de La Résidence.

HABITAT

Logements locatifs sociaux, Rue de la Sablière, Rue Léon Nicolle, Avenue de La Palmyre. Rapport général du Commissaire aux comptes - année 2017 de la Société d'Economie Mixte Immobilière de la Saintonge (S.E.M.I.S.)

Date de la convention	n° de programme	Nom du groupe	Résultats 2017
06/09/2002	0227	Rue de la sablière	2 363,27 €
12/12/2006	0282	Rue Léon Nicolle	- 10 637,01 €
23/03/2009	0298	Av. de La Palmyre	22 585,79 €
TOTAL DES RÉSULTATS			14 312,05 €

DONNE quitus à la S.E.M.I.S pour les résultats des opérations immobilières visées ci-dessus pour l'année 2017.

URBANISME

Dépôt d'une déclaration préalable de travaux pour l'agrandissement du local du boulodrome des Mathes.

AUTORISE Madame le Maire à déposer, au nom de la Commune, une déclaration préalable de travaux exemptés de permis de construire pour l'extension de 20 m² d'emprise au sol du local communal nécessaire au fonctionnement du boulodrome des Mathes, situé rue de La Garenne sur la parcelle cadastrée AI 79.

SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 2018

PERSONNEL

Création de deux emplois non permanents à temps complet, (services administratifs) pour faire face à un accroissement temporaire d'activité, pour une durée de 6 mois. Ces recrutements prendront effet au plus tôt le 1er octobre 2018. Ces créations font suite au départ d'un agent et au non-renouvellement d'un contrat durée déterminée.

Organisation et indemnisation des astreintes à compter du 1er octobre 2018.

Médiation préalable obligatoire. Adhésion à la convention d'expérimentation avec le Centre de Gestion de la Fonction publique territoriale. Date d'effet : 1er octobre 2018.

DOMAINE ET PATRIMOINE

Approbation de 2 conventions pour le passage de canalisations souterraines de distribution publique d'énergie électrique rue Traversière et boulevard de La Plage.

Cession des parcelles privées communales cadastrées section AD n° 704 et 711 sises rue des Perdrix à M. et Mme GAULTIER.

Abrogation de la délibération du 26 février 2018, Monsieur et Madame GAULTIER ayant indiqué, par courrier du 29 juin 2018, qu'ils renonçaient à l'acquisition des parcelles communales précitées.

SÉANCE DU 22 OCTOBRE 2018

FINANCES

Fixation des tarifs du cinéma municipal.

Considérant que la convention relative aux projections cinématographiques, à l'Espace Multi-Loisirs, qui liait la Commune des Mathes-La Palmyre à la SARL SECIC, représentée par Monsieur Christian BOURROUX, est arrivée à son terme le 31 décembre 2017, considérant que Monsieur Christian BOURROUX a informé la collectivité de sa cessation d'activité, considérant que la Commune des Mathes-La Palmyre est propriétaire du bâtiment « Espace Multi-Loisirs »

et de l'équipement de projection, situé Avenue Pierre Sibard à Les Mathes, considérant que le Conseil Municipal souhaite poursuivre l'exploitation du Cinéma « Le Palmyr » en régie directe, considérant que les démarches administratives, auprès du Centre National du Cinéma, afin d'obtenir l'autorisation d'exploitation du Cinéma « Le Palmyr » sont en cours, considérant la création d'une régie pour l'encaissement des recettes à liées à l'activité cinématographique, par décision municipale n° 2018_OCT_137a, considérant qu'il est nécessaire de créer des tarifs pour cette régie municipale,

FIXE ainsi qu'il suit, à compter du 1er novembre 2018 les tarifs du Cinéma Municipal :

DÉSIGNATION	TARIFS
Tarif plein	7,00 €
Tarif réduit - Familles nombreuses, étudiants, demandeurs d'emploi, seniors (65 ans et plus), personnes en situation de handicap, membres d'association de la commune sur présentation de la carte de membre.	6,00 €
Tarif enfant (jusqu'à 14 ans)	4,00 €
Tarif groupe à partir de 10 personnes (par personne)	6,00 €
Tarif scolaire (dans le cadre des activités scolaires de la commune)	2,50 €
Carte de fidélité (pour 10 séances, valable 1 année de date à date)	50,00 €

URBANISME

Demande d'accord du Préfet sur la demande de permis de construire n° PC 17 225 18N0050, déposée par la SEM Patrimoniale 17.

DÉCIDE de demander l'accord de M. le Préfet de la Charente-Maritime au titre de l'article L121-13 du code de l'urbanisme (loi Littoral), sur la demande de permis de construire n° PC 17 225 18N0050, déposée par la SEM Patrimoniale 17 et portant sur une extension limitée de l'urbanisation dans un espace proche du rivage (Site du Club Med), **PRÉCISE** que M. le Préfet de la Charente-Maritime devra solliciter l'avis de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites, sur l'impact de l'urbanisation projetée sur la nature, **PRÉCISE** que la demande de permis de construire n° PC 17 225 18N0050 sera transmise aux communes limitrophes, ces dernières pouvant faire connaître leur avis conformément à l'article R121-2 du code de l'urbanisme.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Rétrocession d'une concession funéraire à la commune

Demande de licences d'entrepreneur de spectacles et désignation du détenteur desdites licences.

Attendu que les licences actuellement détenues, pour la Commune, par Jean-Louis AMSELLEM, Conseiller délégué, arriveront à expiration le 26 décembre 2018 et qu'il convient en conséquence de solliciter le renouvellement de celles-ci **AUTORISE** le Maire à déposer un dossier de demande renouvellement de licences d'entrepreneur de spectacles vivants (pour les 3 catégories) auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) **DÉSIGNE** Jean-Louis AMSELLEM, conseiller délégué, comme titulaire des licences pour une durée de trois années à compter du renouvellement de celles-ci.

ASSAINISSEMENT

Présentation du rapport annuel 2017 sur le prix et la qualité des services de l'assainissement des eaux usées transmis par la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique.

INTERCOMMUNALITÉ

Révision libre des attributions de compensation par intégration des montants de la dotation de solidarité communautaire sur le fondement de l'article 1609 nonies C-V -1°) bis du code Général des impôts. Approbation du rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges.

Transfert de la compétence en matière de gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) à compter du 1er janvier 2018. Approbation du rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges.

Transfert de la compétence en matière de l'aménagement, L'entretien et la gestion des terrains familiaux locatifs à compter du 1er janvier 2018. Approbation du rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges.

Approbation du Procès-verbal constatant la mise à disposition par la Commune à la CARA des équipements de la zone d'activité économique du Néré.

Présentation du rapport annuel d'activités de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (C.A.R.A.). Année 2017.

SÉANCE DU 21 NOVEMBRE 2018

FINANCES

Fixation du tarif des droits de place des marchés
Date d'effet : 1er Janvier 2019.

Vu ses délibérations du 12 décembre 2013, du 12 Mai 2014, du 1er décembre 2014, du 26 mai 2015 et du 30 novembre 2015, du 21 novembre 2016, du 13 novembre 2017 fixant le tarif des droits de place des marchés, vu l'avis de la Commission Communale des Marchés et du Syndicat Fédéré des Commerçants non Sédentaires de la Charente-Maritime, Considérant que le marché nocturne du vendredi, aux Mathes, est une animation communale et qu'il est nécessaire de conventionner avec chacun des participants, le tarif afférent est supprimé. Les autres tarifs restent inchangés.

Indemnité de conseil allouée aux comptables du Trésor chargés des fonctions de receveur des communes et établissements publics locaux.

DOMAINE ET PATRIMOINE

Acquisition d'un terrain bâti de 1264 m² sis Le Bourg auprès de l'indivision BLOT

vu l'avis du service du Domaine en date du 20 novembre 2018 estimant la valeur vénale de ce bien immobilier à 328 000 euros **DÉCIDE** d'acquérir le terrain bâti formé des parcelles cadastrées AE 2, 261, 262, 4, 495, 498, pour une superficie totale de 1264 m², conformément au plan annexé à la présente, auprès de l'indivision BLOT, pour le prix de trois cent trente mille euros (330 000 €).

INTERCOMMUNALITÉ

Présentation du rapport annuel 2017 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable transmis par le Syndicat des eaux de la Charente-Maritime.

SÉANCE DU 17 DÉCEMBRE 2018

FINANCES

Produits irrécouvrables - Admission en non-valeur

Vu l'état N°3191530211/2018 des produits irrécouvrables dressé par Madame la Trésorière de Royan, en vue de l'admission en non-valeur des sommes portées audit état, considérant que le Trésor Public a justifié de ses investigations, **DÉCIDE** d'admettre en non-valeur les sommes portées sur l'état dressé par Madame la Trésorière de Royan pour les sommes et motifs suivants :

Année	Montant	Motif
2015	7 375.75 €	Etablissement en cours de liquidation
2017	50,00 €	Poursuites sans effet
2017	2.30 €	Poursuites sans effet

DOMAINE ET PATRIMOINE

Approbation d'une convention d'occupation du domaine communal pour le passage d'une canalisation souterraine de raccordement au réseau électrique, sur la parcelle AI 81 située rue de La Garenne.

Cession d'une parcelle communale d'une superficie d'environ 100 m² issue de la parcelle cadastrée AN 446 à l'Association syndicale libre « ZAC de Cordouan » pour le prix de un euro.

PERSONNEL

Modification du tableau des effectifs pour les besoins des services municipaux
Date d'effet : 1er janvier 2019

Approbation de l'avenant n° 3 au règlement des 35 heures portant sur l'Aménagement et à la Réduction du Temps de Travail pour les services techniques.

Date d'effet : 1er janvier 2019

FINANCES

Redevances pour le stationnement des camping-cars :

- Aire de services du Corsaire

- Aire de services du Boulevard de la Plage

Date d'effet : 1er janvier 2019

Attendu que le site de la Garenne dispose d'emplacements pour le stationnement des camping-cars mais ne propose pas de services d'eau et d'électricité, Considérant dès lors que le site de la Garenne ne peut être qualifié d'aire de services s'agissant uniquement d'un parking, Attendu qu'il convient en conséquence d'abroger la délibération du 11 juillet 2017 et de fixer le montant de la redevance des aires de services et de stationnement des camping-cars pour les seules aires de services et de stationnement du Corsaire et du Boulevard de la Plage qui sont équipées en eau et électricité **FIXE** ainsi qu'il suit, à compter du 1er janvier 2019, le montant de la redevance pour le stationnement des camping-cars sur les aires d'accueil et de services de la Commune comprenant la consommation d'eau, d'électricité et la prise en compte de l'application de la taxe de séjour au profit de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, et de la taxe de séjour additionnelle au profit du Conseil Départemental :

Pour 24 heures :

- Aire du Corsaire : **12,00 € (tarif inchangé),**

- Aire Boulevard de la Plage : **12,00 € (tarif inchangé),**
le stationnement étant gratuit en décembre et janvier de chaque année.

À l'issue de chaque séance du Conseil, la parole vous est donnée. Venez vous exprimer.

GILETS JAUNES, LES RAISONS DE LA COLÈRE

Mi-novembre, une majorité du bureau municipal a décidé d'accompagner spontanément le mouvement populaire des gilets jaunes.



Il nous a semblé en effet, que la motivation initiale du mouvement : la hausse du carburant mais aussi et surtout l'ensemble des demandes de remise à niveau des règles d'équité des décisions prises par l'exécutif national constituent des raisons suffisantes à beaucoup d'égards.

Notre soutien ne saurait par ailleurs et c'est très important, cautionner et accepter les atteintes aux personnes et aux biens, d'où qu'elles viennent.

À notre sens la gestion de cette crise majeure dans notre pays, est inacceptable et reflète le peu de considération de l'état et des membres du gouvernement.

Pour ce qui concerne notre commune, l'exécutif est à l'écoute des citoyens, la souffrance des plus faibles est une préoccupation constante, les élus et les services sont

mobilisés pour répondre à ces exigences.

Il importe désormais, qu'à l'instar des conditions de réalisation de la démocratie locale, les parlementaires entendent le peuple et confèrent aux institutions un fonctionnement plus moderne, qui tient compte de l'aspiration du plus grand nombre.

Certes, l'esprit latin qui caractérise notre société, ne facilitera pas cette mutation nécessaire. Il nous faut tous ensemble prendre les mesures pour que la vie de chacun évolue de façon positive en regardant vers le mieux et pas vers le pire.

Il serait temps aussi, que les politiques et les médias délivrent un langage de vérité, le peuple est adulte et capable de comprendre la promulgation de lois et de règles dès lors que l'équité s'affiche comme un préalable incontournable.

Notre pays fait face à des contradictions, à des interrogations qu'il conviendra de mettre à plat, un nouveau "contrat sociétal et social" doit voir le jour, et chacun doit faire sa part.

C'est ce que la municipalité de notre commune s'est engagée à mettre en œuvre avec vous tous.

Nous sommes ensemble pour vous.

LES COMMISSIONS MUNICIPALES

COMMISSIONS MUNICIPALES

COMMISSION D'URBANISME :

Marie Bascle, Sophie Thiré, François-Xavier Degorce, Philippe Saenz, Jean-Claude Pillet, Claudie Leyraud, Alain Rossard, Céline Augustin, Célia Lochet, Karine Pouillat, Bernard Largeteau.

COMMISSION DES MARCHÉS FORAIN ET ARTISANAL :

Marie Bascle, Jean-Louis Amsellem, Philippe Saenz, Alain Rossard, Claudie Leyraud.

COMMISSION DES AFFAIRES COURANTES ET DES TRAVAUX

Marie Bascle, Jean-Pierre Caron, Daniel Fradin, Claudie Leyraud, Philippe Saenz, Sophie Thiré, Jean-Louis Amsellem, François-Xavier Degorce-Dumas, Karine Pouillat, Isabelle Edwards, Marise Freund, Jean-Claude Pillet, André Siess, Alain Rossard, Céline Augustin, Célia Lochet, Bernard Largeteau, Patrice Lanoue, Joël Forgit.

COMMISSION DES FÊTES ET CÉRÉMONIES – ASSOCIATIONS :

Marie Bascle, Jean-Louis Amsellem, Isabelle Edwards, Patrice Lanoue, Sophie Thiré, Philippe Saenz, Jean-Pierre Caron, Bernard Largeteau.

COMMISSION DE RÉDACTION DU BULLETIN MUNICIPAL :

Marie Bascle, Jean-Pierre Caron, Jean-Claude Pillet, Isabelle Edwards, Patrice Lanoue.

LES COMMISSIONS EXTRA-MUNICIPALES

COMMISSION SPORT :

Marie Bascle, Jean-Louis Amsellem, Philippe Saenz, Alain Rossard, Isabelle Edwards, Céline Augustin, Bernard Largeteau.

COMMISSION BIBLIOTHÈQUE :

Marie Bascle, Marie-Louise Freund, Isabelle Edwards.
Réunion le 5 février 2019

COMMISSION DES MENUS :

Marie Bascle, Philippe Saenz, Isabelle Edwards, Jean-Claude Pillet, Bernard Largeteau
Prochaine réunion le 8 février 2019.

COMMISSION ENVIRONNEMENT :

Marie Bascle, François-Xavier Degorce, Sophie Thiré, Célia Lochet, Jean-Pierre Caron, Claudie Leyraud, Philippe Saenz, Karine Pouillat.

La commission environnement s'est réunie le 8 novembre dernier. Le compte-rendu est disponible sur le site internet de la mairie, rubrique "urbanisme".

COMMISSION LIEN ASSOCIATIF :

Marie Bascle, Karine Pouillat, Isabelle Edwards, Alain Rossard, Patrice Lanoue.

Les Commissions extra-municipales sont ouvertes aux administrés qui souhaiteraient les intégrer.
N'hésitez pas à vous inscrire dans la ou les commissions de votre choix pour débattre des sujets qui vous intéressent, en vous présentant en mairie ou en complétant le formulaire sur notre site internet : www.mairie-lesmatheslapalmyre.com

LA NEWSLETTER

Depuis notre élection, il y a tout juste six mois, nous avons dû reprendre la gestion d'un grand nombre de dossiers et veiller à la bonne réorganisation des services municipaux. C'est une charge de travail importante et la naissance du "**Petit Mathéron de La Palmyre**" s'en est trouvée retardée. Il n'en reste pas moins que c'est un projet qui nous tient toujours autant à cœur et celui-ci devrait voir le jour d'ici le printemps.

Merci de votre patience.

Les élus



**MARIE
BASCLE**

Maire

Ressources humaines,
CCAS,
CHSCT et CT

**Conseillère
communautaire**



**JEAN-PIERRE
CARON**

Premier adjoint

Finances,
Marchés publics,
Pilotage prospective,
Prévention des
risques

**Conseiller
communautaire
suppléant**



**DANIEL
FRADIN**

2^{ème} adjoint

Travaux, Voirie,
Réseaux,
Équipements,
Matériels

**CLAUDIE
LEYRAUD**

3^{ème} adjointe

Acteurs
économiques,
commerce,
artisanat



**PHILIPPE
SAENZ**

4^{ème} adjoint

Éducation, Sport,
Sécurité publique,
Police,
Gens du voyage



**SOPHIE
THIRÉ**

5^{ème} adjointe

Urbanisme



**JEAN-LOUIS
AMSELLEM**

Conseiller délégué

Marché, Tourisme,
Animations,
Fêtes et cérémonies.



**KARINE
POUILLAT**

Conseillère déléguée

Affaires sociales,
Solidarité, Handicap,
Liens associatifs et
sportifs



**FRANÇOIS-XAVIER
DEGORCE-DUMAS**

Conseiller délégué

Environnement,
Littoral, PLU



**ISABELLE
EDWARDS**

Conseillère déléguée

Jeunesse, Culture,
Bibliothèque,
Communication,
Médias, Informatique



**MARIE-LOUISE
FREUND**



**JEAN-CLAUDE
PILLET**



**ANDRÉ
SIESS**



**ALAIN
ROSSARD**



**CÉLINE
AUGUSTIN**



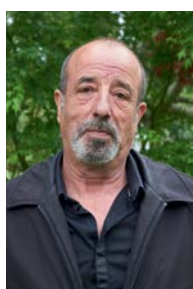
**CÉLIA
LOCHET**



**BERNARD
LARGETEAU**



**PATRICE
LANOUE**



**JOËL
FORGIT**

Secrétariat des élus : 05.46.22.38.73

elus@lesmatheslapalmyre.fr

**Permanence des élus en mairie
tous les samedis de 10h à 12h**

Vie municipale

RETOUR EN IMAGES SUR LA SAISON 2018

Les marchés gourmands nocturnes du vendredi soir



Succès pour le marché nocturne du 13 juillet déplacé pour l'occasion à l'Espace MultiLoisirs. Le rendez-vous incontournable du vendredi soir s'est prolongé tout l'été. A la demande d'un très grand nombre d'entre vous, une soirée supplémentaire a même été organisée en septembre. Vivement l'été prochain !

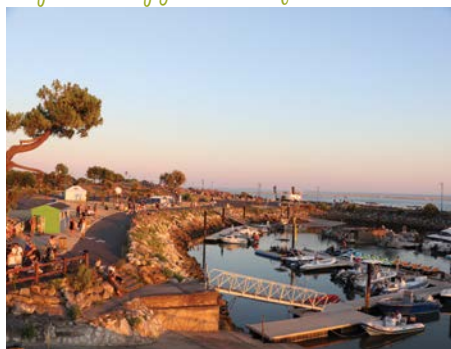
© Thierry AVAN



Répétition "Violon sur le sable" à l'Espace MultiLoisirs



Spectacle pyrotechnique "A la croisée des Phares"



© Daniel FRADIN



OCTOBRE ROSE



Une belle soirée au Zagal Cabaret...

Le 19 octobre dernier, et à l'occasion du mois international de dépistage du cancer du sein, en collaboration avec l'équipe du Zagal Cabaret, la municipalité et le comité des fêtes ont organisé une soirée « scène ouverte » afin de récolter des fonds pour la lutte contre le cancer du sein.

Près de 160 repas ont été servis lors de cette soirée, ce qui aura permis de récolter **2 271,50 euros**, reversés à l'**Institut du sein**.

Un grand merci à tous les artistes, serveurs, bénévoles et au public.



RAID AVENTURE LA PALMYRE

Pour sa 9^{ème} édition, le Raid Aventure de La palmyre a accueilli 53 équipes (29 en longue distance et 24 en moyenne distance) au départ d'un parcours alliant course à pied, course d'orientation, VTT et Kayak. Une belle épreuve sous le signe du sport et de la bonne humeur.

Merci à tous : coureurs, bénévoles, prestataires.

Rendez-vous en 2019 !



Podium Féminin Longue distance



Podium Mixte Moyenne distance

LES MATHENSCENES

Pour permettre au plus grand nombre d'assister aux spectacles et concerts "Les Mathenscenes" à l'EML, l'entrée est désormais gratuite. Ne manquez pas le prochain rendez-vous.



Compagnie Révolante - 28/09/2018



Compagnie C Magic- 12/10/2018



Sylvia Howard - 30/11/2018

HALLOWEEN

Le 26 octobre, le centre bourg s'est transformé en repaire de petits et grands montres. A cette occasion, cavalcade, maquillage, dégustation de soupe à la citrouille, concours de déguisements... ont animé cette matinée.

Vous avez, cette année encore, rivalisé d'imagination pour vos déguisements. Bravo !



© Daniel FRADIN

REPAS DES AÎNÉS

Le 20 décembre dernier a été l'occasion d'accueillir nos aînés autour d'un repas. Un moment de rencontre et de partage accompagné par l'orchestre "Jamais deux sans trois".



© Daniel FRADIN

LA CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU CENTENAIRE DU 11 NOVEMBRE

Cette année, plus encore que d'habitude, la cérémonie du 11 novembre devant les monuments aux morts a pris une dimension solennelle. Les poèmes, chants, et lectures des élèves en tenue d'écolier 1918 ont insufflé une émotion forte et particulière à cette commémoration. Un instant inoubliable pour beaucoup d'entre nous.

Après les cérémonies, s'en est suivi un repas organisé par la municipalité à l'espace MultiLoisirs. Nombreux ont participé à cette journée en tenue d'époque.



LES EXPOSITIONS

EN MAIRIE



A LA MÉDIATHÈQUE

Du 5 au 17 novembre dernier, la mairie et la médiathèque se sont transformées en exposition mémoire. Ces expositions ont rassemblé des objets, des livres, des uniformes, des photos, des maquettes, de la Grande Guerre.

Un grand merci à Alain Nicolle et Maryline Chabot pour leur implication. Merci également aux bénévoles de la médiathèque pour leur investissement, aux habitants de la commune qui ont prêté des objets ainsi qu'aux commerçants pour la décoration de leur boutique.



CENTENAIRE DE LA FIN DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE À L'ÉCOLE

Grande semaine pour les élèves de l'école de la commune : Tous en écoliers de 1918, jeu de piste sur la commune sur les traces de deux élèves du village en 1918, exposition à la médiathèque et à la mairie sur la première guerre mondiale, séance de cinéma avec le film muet de Chaplin de 1918 « Shoulder », hommage aux soldats mathérons morts pour la France au cimetière pour les CM1 et CM2.

Soixante élèves sont venus à la cérémonie du dimanche 11 novembre : lecture d'un poème et d'une lettre de poilu, chants... **Les élèves ont été très impliqués tout au long de la semaine.**

Les enseignantes remercient celles et ceux qui les ont aidées à faire de cette semaine un moment fort de cette année scolaire afin que les élèves mettent du sens à ce moment de souvenir.



Les CM1 et CM2, accompagnés de leurs enseignantes et des élus, au cimetière, ont rendu hommage aux soldats mathérons morts pour la France.



© Daniel FRADIN

SAVEURS DES TRANCHÉES

Les petits plats de la grande guerre

L'équipe du Restaurant Scolaire a concocté un "Menu 14-18" à l'occasion du centenaire de la Grande Guerre.

Ce menu a été inspiré des habitudes culinaires du début du XXe siècle, avec les ingrédients que l'on trouvait autrefois.

A table, les enfants ont pu manger du pain de guerre, du Corneed Beef préparé par l'équipe cuisine et des racines oubliées.

Au-delà de l'aspect gustatif, (ré)apprendre et (re)découvrir ce que nos ancêtres ont vécu, a été une expérience culinaire formidable. Un repas qui restera dans les mémoires du Restaurant Scolaire.





Tous en écoliers de 1918 !

Crédit photo : Daniel FRADIN



Classe de Mme BERNARD - CP -



Classe de Mme GIBOIN- CP/CE1 -



Classe de Mme CAUTE- CE1/CM1 -



Classe de Mme PAULY - CE2/CM2 -



Classe de Mme CHAPUS - PS/MS -



Classe de Mme GUYONNEAU - MS/GS -

LES MATHÈRONS ONT DU TALENT

Un mathéron à l'assaut de l'Atlantique !

En novembre dernier, Franck Sainte-Marie a pris le départ de la Route du Rhum - Destination Guadeloupe depuis St Malo.

Homme d'entreprise, cavalier/cascadeur, pilote d'hélicoptère averti, créateur du ZAGAL Cabaret, comptant à son actif pas loin de 30 années de navigation de croisière, il s'est lancé un nouveau défi en participant à cette course mythique.

Une bosse de ris défailante ajoutée à des conditions météo dantesques peu après le départ, auront contraint Franck, comme beaucoup d'autres skippers, de se mettre à l'abri au port.

L'enchaînement des dépressions par la suite ne permettra pas à notre mathéron de repartir à temps pour pouvoir terminer en un bon timing cette longue route afin d'être de retour pour la réouverture du ZAGAL Cabaret. Il fera donc le choix de rentrer.

Bravo et respect à lui tout de même. À bientôt pour de nouvelles aventures !



Henri Erable

M. François-Xavier Bibert, résident de La Palmyre et passionné par l'histoire de l'aviation, nous a récemment informé qu'ayant eu connaissance de l'existence d'une ancienne plaque mémorielle au Lycée Jules Ferry de Versailles où Henri Érable avait été élève, il avait fait des recherches sur le sujet.

Suite à son intervention, la plaque qui avait été reléguée dans le local des photocopieurs, a retrouvé toute la place qu'elle mérite puisqu'elle a été rénovée et refixée avec les plaques commémoratives du lycée.



Henri Erable fut cité à l'Ordre de la Nation le 3 mars 1927 :

"M. ERABLE Henri Eugène Armand, jeune pilote, animé des plus hautes qualités morales et du noble esprit de sacrifice. Le 10 novembre 1926, au cours d'un voyage Dakar-Casablanca, s'apercevant que l'avion qu'il accompagnait avait été contraint d'atterrir par suite d'une panne moteur, n'a pas hésité à se poser, près du cap Bojador, pour porter aide et protection à son camarade en détresse. Aussitôt attaqué par des pillards, a été tué, victime de son dévouement, avant d'avoir pu porter secours à son compagnon".

Sources :

<https://www.aerosteles.net/stelefr-lesmathes-erable>

<https://www.aerosteles.net/stelefr-versailles-erable>



CONCOURS D'ÉCRITURE

Les médiathèques de l'Éguille, Mornac-sur-Seudre, Sainte-Gemme et Les Mathes ont organisé un concours d'écriture sur le thème "Souvenir d'eau", afin d'encourager les jeunes et les adultes à la lecture, à l'écriture et à l'échange par les mots.

Les candidats devaient déposer leurs écrits sur ce thème avant le 7 décembre dernier dans l'une des médiathèques organisatrices.

Le jury, composé de 2 personnes par médiathèque, soit huit membres au total, est chargé de lire tous les textes et d'en choisir 3 par catégorie (enfants, adolescents adultes, collectifs enfants et collectifs adultes).

**La remise des prix aura lieu
le vendredi 8 février 2019 à 18h à la Mairie des Mathes.**

Un prix sera décerné dans chaque catégorie et chaque premier recevra un chèque cadeau dans une librairie et une édition de tous les textes primés.



Infos pratiques

BOITE A LIRE



En partenariat avec le Lions Club de Saujon et vallée de la Seudre, la mairie a décidé d'installer une première "boite à lire" à La Palmyre.

Son inauguration a eu lieu sous la halle en ce début d'année.

Chacun pourra aussi prendre ou déposer des livres en toute liberté et sans coût.

D'autres boîtes de ce type seront mises en place sur la commune, cette action visant à donner le goût de la lecture et faciliter l'accès à la culture pour tous.



INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Il est désormais possible de s'inscrire toute l'année sur les listes électorales.

Attention toutefois, en cas d'élection, les listes seront arrêtées au plus tard le sixième vendredi précédant le scrutin.

Ainsi, pour pouvoir voter **pour les élections européennes du 26 mai 2019**, il faudra demander à être inscrit sur les listes électorales **avant le 31 mars 2019**, à l'exception de quelques situations particulières qui bénéficient du report de ce délai.

LES PERMANENCES DE CÉLIA

1 samedi par mois, Célia Lochet, Conseillère municipale, avocate, tient une permanence en mairie de 10h00 à 12h00 pour vous orienter et vous donner des conseils juridiques généraux.

Il ne s'agit toutefois pas d'une consultation juridique visant à examiner un dossier sur le fond. Il s'agit de conseiller les administrés n'ayant pas un accès immédiat aux procédures afin de les guider et de les informer sur les démarches possibles et d'identifier les services ressources.

Ces permanences sont plutôt destinées aux personnes à revenus modestes.

Il n'y a pas de rendez-vous, il suffit de se présenter en mairie le jour de la permanence. Pour en connaître la date, se renseigner auprès du secrétariat général (05.46.22.38.73).

PERMANENCE DES ÉLUS

**Tous les samedis matin,
les élus tiennent une permanence
en mairie de 10h à 12h.**

Ils sont à votre disposition pour vous écouter, vous aider, vous soutenir dans votre quotidien et vos différentes démarches.

N'hésitez pas à venir les rencontrer.

RENFORCER LE LIEN SOCIAL

Tisser le lien social est le leitmotiv permanent de l'équipe municipale. A ce titre, plusieurs projets devraient rapidement voir le jour :

Les repas intergénérationnels

Il s'agirait de permettre aux aînés de venir partager un repas au restaurant scolaire avec les enfants.

Ce nouveau rendez-vous est en cours de réflexion. Plus d'informations à venir dans la future newsletter.

Les jardins partagés

La commune souhaite mettre à disposition des petites parcelles de terre pour la création de jardins partagés afin de développer un nouveau lieu d'échanges, de convivialité, de solidarité, de mixité sociale et de créativité.

Si vous êtes intéressé par ce projet, merci de vous faire connaître en mairie.



Calendrier de collecte LES MATHES

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 mardi	1 vendredi	1 vendredi	1 lundi	1 mercredi	1 samedi
2 mercredi	2 samedi	2 samedi	2 mardi	2 jeudi	2 dimanche
3 jeudi	3 dimanche	3 dimanche	3 mercredi	3 vendredi	3 lundi
4 vendredi	4 lundi	4 lundi	4 jeudi	4 samedi	4 mardi
5 samedi	5 mardi	5 mardi	5 vendredi	5 dimanche	5 mercredi
6 dimanche	6 mercredi	6 mercredi	6 samedi	6 lundi	6 jeudi
7 lundi	7 jeudi	7 jeudi	7 dimanche	7 mardi	7 vendredi
8 mardi	8 vendredi	8 vendredi	8 lundi	8 mercredi	8 samedi
9 mercredi	9 samedi	9 samedi	9 mardi	9 jeudi	9 dimanche
10 jeudi	10 dimanche	10 dimanche	10 mercredi	10 vendredi	10 lundi
11 vendredi	11 lundi	11 lundi	11 jeudi	11 samedi	11 mardi
12 samedi	12 mardi	12 mardi	12 vendredi	12 dimanche	12 mercredi
13 dimanche	13 mercredi	13 mercredi	13 samedi	13 lundi	13 jeudi
14 lundi	14 jeudi	14 jeudi	14 dimanche	14 mardi	14 vendredi
15 mardi	15 vendredi	15 vendredi	15 lundi	15 mercredi	15 samedi
16 mercredi	16 samedi	16 samedi	16 mardi	16 jeudi	16 dimanche
17 jeudi	17 dimanche	17 dimanche	17 mercredi	17 vendredi	17 lundi
18 vendredi	18 lundi	18 lundi	18 jeudi	18 samedi	18 mardi
19 samedi	19 mardi	19 mardi	19 vendredi	19 dimanche	19 mercredi
20 dimanche	20 mercredi	20 mercredi	20 samedi	20 lundi	20 jeudi
21 lundi	21 jeudi	21 jeudi	21 dimanche	21 mardi	21 vendredi
22 mardi	22 vendredi	22 vendredi	22 lundi	22 mercredi	22 samedi
23 mercredi	23 samedi	23 samedi	23 mardi	23 jeudi	23 dimanche
24 jeudi	24 dimanche	24 dimanche	24 mercredi	24 vendredi	24 lundi
25 vendredi	25 lundi	25 lundi	25 samedi	25 mardi	25 jeudi
26 samedi	26 mardi	26 mardi	26 vendredi	26 dimanche	26 mercredi
27 dimanche	27 mercredi	27 mercredi	27 samedi	27 lundi	27 jeudi
28 lundi	28 jeudi	28 jeudi	28 dimanche	28 mardi	28 vendredi
29 mardi		29 vendredi	29 lundi	29 mercredi	29 samedi
30 mercredi		30 samedi	30 mardi	30 jeudi	30 dimanche
31 jeudi		31 dimanche		31 vendredi	

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 lundi	1 jeudi	1 dimanche	1 mardi	1 vendredi	1 dimanche
2 mardi	2 vendredi	2 lundi	2 mercredi	2 samedi	2 lundi
3 mercredi	3 samedi	3 mardi	3 jeudi	3 dimanche	3 mardi
4 jeudi	4 dimanche	4 mercredi	4 vendredi	4 lundi	4 mercredi
5 vendredi	5 lundi	5 jeudi	5 samedi	5 mardi	5 jeudi
6 samedi	6 mardi	6 vendredi	6 dimanche	6 mercredi	6 vendredi
7 dimanche	7 mercredi	7 samedi	7 lundi	7 jeudi	7 samedi
8 lundi	8 jeudi	8 dimanche	8 mardi	8 vendredi	8 dimanche
9 mardi	9 vendredi	9 lundi	9 mercredi	9 samedi	9 lundi
10 mercredi	10 samedi	10 mardi	10 jeudi	10 dimanche	10 mardi
11 jeudi	11 dimanche	11 mercredi	11 vendredi	11 lundi	11 mercredi
12 vendredi	12 lundi	12 samedi	12 dimanche	12 mardi	12 jeudi
13 samedi	13 mardi	13 vendredi	13 dimanche	13 mercredi	13 vendredi
14 dimanche	14 mercredi	14 samedi	14 lundi	14 jeudi	14 samedi
15 lundi	15 jeudi	15 dimanche	15 mardi	15 vendredi	15 dimanche
16 mardi	16 vendredi	16 lundi	16 mercredi	16 samedi	16 lundi
17 mercredi	17 samedi	17 mardi	17 jeudi	17 dimanche	17 mardi
18 jeudi	18 dimanche	18 mercredi	18 vendredi	18 lundi	18 mercredi
19 vendredi	19 lundi	19 jeudi	19 samedi	19 mardi	19 jeudi
20 samedi	20 mardi	20 vendredi	20 dimanche	20 mercredi	20 vendredi
21 dimanche	21 mercredi	21 samedi	21 lundi	21 jeudi	21 samedi
22 lundi	22 jeudi	22 dimanche	22 mardi	22 vendredi	22 dimanche
23 mardi	23 samedi	23 lundi	23 mercredi	23 samedi	23 lundi
24 mercredi	24 dimanche	24 mardi	24 jeudi	24 dimanche	24 mardi
25 jeudi	25 dimanche	25 mercredi	25 vendredi	25 lundi	25 mercredi *
26 vendredi	26 lundi	26 jeudi	26 samedi	26 mardi	26 jeudi
27 samedi	27 mardi	27 vendredi	27 dimanche	27 mercredi	27 vendredi
28 dimanche	28 mercredi	28 samedi	28 lundi	28 jeudi	28 samedi
29 lundi	29 jeudi	29 dimanche	29 mardi	29 vendredi	29 dimanche
30 mardi	30 samedi	30 lundi	30 mercredi	30 samedi	30 lundi
31 mercredi	31 dimanche		31 jeudi		31 mardi

* Exceptionnellement, la collecte des déchets à recycler du mercredi 25 décembre 2019 sera reportée au samedi 28 décembre 2019.

Sortir vos déchets la veille avant 20 h



Jours en jaune :
déchets à recycler



Jours en bleu : déchets végétaux
(en sacs papier ou fagots bien ficelés)
Tout autre contenant, tout fagot non manipulable
par une personne ou trop long (1m maxi) ne sera pas collecté.



Jours en vert :
déchets non recyclés

Un doute ? Une question ?

Appelez-nous au **05 46 39 64 64** du lundi au vendredi (9h-12h30 / 14h-17h30, accueil fermé le jeudi matin)

Courriel : service-dechets@agglo-royan.fr

Sécurité et environnement

LES RENFORTS SAISONNIERS

Les renforts de la gendarmerie nationale

La commune des Mathes – La Palmyre concentre la majorité du tourisme de la presqu'île d'Arvert en juillet et août. Pour faire face à l'augmentation de la population, la Gendarmerie Nationale met en place deux unités de circonstances sur ce secteur :

- **Le Poste Provisoire (PP) de La Palmyre** (provenant de la gendarmerie départementale mobile et de réservistes). La vocation première de cette unité est d'assurer une présence dissuasive sur la station balnéaire et d'effectuer des enquêtes simples.
- **Le Détachement de Surveillance et d'Intervention (DSI)** armé exclusivement de gendarmes mobiles et dont la mission première est d'intervenir sur toutes les sollicitations et appuyer les gendarmes départementaux.

Un important travail est réalisé en amont de la saison avec tous les corps de métiers concernés et la commune afin que la période estivale soit organisée au mieux en fonction des compétences et spécificités de chacun.

Les services de secours

La couverture opérationnelle de la commune des Mathes par le service d'incendie et de secours de la Charente-Maritime (Sapeurs-pompiers) est essentiellement assurée au quotidien par le centre de secours de La Tremblade.

Durant la saison estivale, en journée, un poste avancé est mis en place au stade de football de La Palmyre, de 10h à 22h, pour faire face d'une part à l'augmentation sensible de l'activité et d'autre part réduire les délais d'intervention du fait de la circulation automobile plus intense.

Sur la période juillet/août, 123 interventions ont été recensées au niveau du poste avancé.

L'ensemble du dispositif repose essentiellement sur un engagement de sapeurs-pompiers volontaires et nous tenons à les remercier de leur présence pour une bonne sécurité de tous.



La surveillance des plages

C'est la Communauté d'agglomération Royan Atlantique (CARA) qui est en charge d'assurer la surveillance des zones de baignade en partenariat avec le Service départemental d'incendie et de secours.

Sur notre commune, 2 zones de baignade sont surveillées (la plage des Pins de Cordouan et la plage du Clapet), à raison de 6 à 8 sauveteurs par poste.

Pour devenir nageur-sauveteur, il faut être titulaire du BNSSA (brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique) ou du diplôme MNS, titres requis pour l'exercice de cette mission.

Il faut également avoir réalisé le "stage mer" et le stage SPV (sapeur-pompier volontaire) avec le SDIS 17 pour obtenir une affectation en poste de secours avec le statut de sapeur-pompier volontaire.

Cette solide formation en matière de secourisme et d'interventions en milieu aquatique, explique sans aucun doute la qualité de la surveillance de nos plages.

Ainsi, les nombreuses interventions préventives ont cette année encore permis aux estivants de profiter pleinement de la plage dans les meilleures conditions de sécurité.



ACTUALITÉ DE L'URBANISME

LA COMMUNE SOUS RNU

Monsieur le Préfet de la Charente-Maritime nous a informés, par courrier du 17 décembre 2018, que l'application du nouvel article L174-6 du code de l'urbanisme, modifié par la loi ELAN publiée le 24 novembre 2018, a rendu caduc depuis cette date le plan d'occupation des sols communal (POS) jusqu'alors opposable.

Par conséquent, en l'absence de document d'urbanisme communal, les règles d'urbanisme applicables sur l'ensemble du territoire communal sont :

- **Le Règlement National d'Urbanisme (RNU)**, notamment les articles L111-1 à L-111-25 et R111-2 à R111-30 du Code de l'Urbanisme,
- **La loi Littoral n°86-2 du 3 janvier 1986**, notamment les articles L121-1 à L-121-26 et R121-1 à R121-34 du Code de l'Urbanisme.

Par ailleurs, le plan de prévention des risques naturels de la presqu'île d'Arvert (PPRn), servitude d'utilité publique, demeure applicable.

Conformément à l'article L422-5 du code de l'urbanisme, l'avis conforme du Préfet est recueilli au regard de l'application de ces règles pour chaque demande de permis de construire et déclaration préalable de travaux.

Enfin, au regard du nombre croissant de contentieux à l'encontre d'actes d'urbanisme, il est dès lors vivement conseillé de conditionner les ventes définitives de terrains destinés à être construits à une clause d'obtention du permis de construire purgé des délais de recours et de retrait.

Pour en savoir plus :

- **Guide d'application de la loi Littoral en Charente Maritime** : www.charente-maritime.gouv.fr > Politiques publiques > Aménagement du territoire, construction, logement > Urbanisme > Planification territoriale > Loi Littoral - Guide bonnes pratiques
- **PPRn** : <http://www.charente-maritime.gouv.fr/> : Accueil > Politiques publiques > Environnement, risques naturels et technologiques > Risques naturels et technologiques > Les plans de prévention des risques naturels (PPRN) approuvés > Presqu'île d'Arvert.

LE NOUVEAU PLU

La procédure d'élaboration d'un nouveau plan local d'urbanisme a été reprise par le groupe de travail dédié, remanié suite aux élections municipales de juin dernier.

Nous devrions être en mesure de présenter à la fin du premier semestre 2019 le projet d'aménagement et de développement durable (PADD).

Ce n'est qu'une fois ce PADD validé par le conseil municipal que nous pourrions nous atteler à sa traduction réglementaire : le plan de zonage et son règlement.

De nombreux propriétaires nous font parvenir des demandes de classement en zone constructible de leurs parcelles. Si ces demandes seront examinées par nos bureaux d'études, il convient de rappeler qu'un PLU se doit d'être élaboré dans un objectif d'intérêt général.

La concertation avec la population et les personnes publiques associées doit conduire à un enrichissement de la réflexion sur l'aménagement et le développement durable de notre commune dans les années à venir, et non à une distribution de droits à construire sur demandes particulières.

Nous continuons toutefois de transmettre aux bureaux d'études toute demande que vous pourriez nous adresser

L'élaboration d'un PLU s'avère être un exercice compliqué d'encadrement du développement de la commune, d'intégration des projets d'intérêt général, et de prise en compte des dispositions réglementaires de portée supérieure : le schéma de cohérence territoriale de l'agglomération Royan Atlantique, les lois issues du Grenelle de l'Environnement, les schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE Seudre et SAGE estuaire de la Gironde), ou encore la loi Littoral.

Pour rappel, le précédent PLU approuvé en mars 2013 a été annulé en 2016 par jugement du tribunal administratif de Poitiers, au motif qu'il contenait trop de zones ouvertes à l'urbanisation, et qu'en outre certaines de ces zones n'étaient pas conformes à la loi Littoral.



PRENDRE SOIN DE NOS PLAGES

La mise en place de bacs à marée



Deux bacs à marée ont récemment été installés sur les bords des plages des Pins de Cordouan et de la Lède.

Ces bacs permettent aux citoyennes et citoyens volontaires promeneurs d'y déposer les plastiques et autres débris ramassés sur la plage à l'occasion de leur balade.

Des entreprises ou associations d'insertion interviennent ensuite avec leur équipe pour vider le bac lorsqu'il est signalé plein par les promeneurs grâce à l'application qui lui est associée.

Ces déchets intégreront ensuite les différentes filières de recyclage participant ainsi à la mise en place d'une économie circulaire sur le territoire.

Beaucoup d'entre vous se sont d'ores et déjà appropriés ces bacs, ceux-ci étant bien remplis.

C'est ici l'occasion de remercier toutes les personnes qui ramassent ces déchets et qui, par leur acte de civisme, participent à ce micro-nettoyage de nos plages.

Plus d'infos : <https://bacamaree.fr>

Les actions Estran

Cette année encore, la commune s'associera au programme de nettoyage manuel et pédagogique de plages sur le littoral du Pays Royannais, organisé par le Pôle Nature du Parc de l'Estuaire.

Ces actions sont destinées à sensibiliser le public, maintien d'un habitat d'intérêt communautaire : la laisse de mer.

Contrairement au nettoyage mécanique, le nettoyage manuel permet d'ôter les déchets issus des activités humaines tout en conservant ces débris naturels.

Le nettoyage de la plage de la Grande Côte / La Lède s'effectuera avec l'aide de chevaux, le 24 février.

Rendez-vous au parking des Combots à 14h.

Venez nombreux.



Actions Estran 2019

Nettoyages manuels et pédagogiques de plages sur le littoral du Pays Royannais

- Dim. 27 janvier, 14h : plage de Nauzan, à Vaux-sur-mer. Rdv devant le restaurant "La Maison Blanche".

- Dim. 3 février, 10h : plage de Suzac, à Meschers, avec l'aide des baudets du Pôle-Nature de l'Asinerie du Baudet du Poitou. Rdv sur la plage devant le restaurant "La Crique". Organisé dans le cadre de la Journée Mondiale des Zones Humides.

- Dim. 10 février, 14h : plage de la Grande Conche, à Royan et Saint-Georges-de-Didonne, avec l'aide de chevaux. Rdv sur la promenade du front de mer, au niveau du feu de croisement entre la bld Garnier et l'Avenue Zola.

- Dim. 17 février, 10h : grande plage de Saint-Georges-de-Didonne. Rdv sur le front de mer, au niveau de l'accrobranche.

- Dim. 24 février, 14h : plage de la Grande Côte, à Saint-Palais-sur-mer et Les Mathes-La Palmyre, avec l'aide de chevaux. Rdv parking des Combots, avenue de la Palmyre.



OUVERT À TOUS. 2H. GRATUIT.
APPORTER DES GANTS ÉPAIS ET UN Gobelet
POUR PARTAGER LE VERRE DE L'AMITIÉ.



Renseignements : 05 46 23 77 77
Pôle-Nature du Parc de l'Estuaire
www.leparcdelestuaire.com

Créé par le Parc de l'Estuaire / Le Groupement des communes du littoral.

BALADES THERMOGRAPHIQUES

Quand l'invisible devient visible

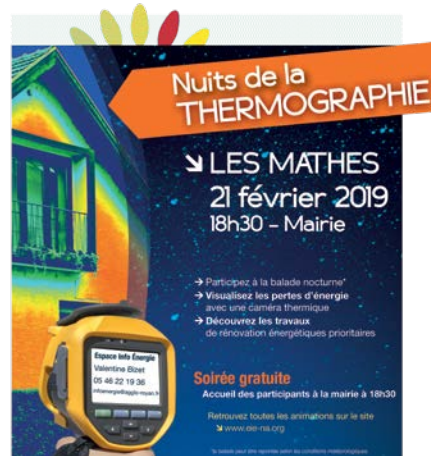
Chaque hiver, l'Espace Info Energie de la CARA organise des balades thermographiques gratuites pour sensibiliser les administrés aux déperditions d'énergie et promouvoir les travaux de rénovation énergétique performants.

La thermographie de façade est un outil pédagogique efficace qui permet de visualiser les déperditions de chaleur des logements et ainsi comprendre les enjeux de la rénovation énergétique.

Ces balades, autour d'un lieu de rendez-vous, permettent :

- de visualiser les points faibles des habitations et les différents désordres possibles (infiltrations d'air, infiltrations d'eau, ponts thermiques, etc.) ;
- d'échanger avec les participants autour des travaux de rénovation énergétique et des points importants à surveiller lors de chantiers ;
- de faire connaître l'Espace Info Energie de la CARA, lieu de conseil en à la matière, à votre disposition.

Sur notre commune, la balade s'effectuera le 21 février. Rendez-vous en mairie à 18h30.



Vie scolaire

UNE NOUVELLE CLASSE

A la rentrée 140 élèves étaient inscrits à l'école. Les classes étaient très chargées !

L'inspecteur de Royan est donc venu compter les élèves en présence de Mme Bascle et M Saenz.

Le lendemain, nous avons eu le plaisir d'apprendre l'**ouverture d'une sixième classe** qui se situe dans une partie de la garderie. Nous avons donc accueilli le jeudi 6 septembre une nouvelle enseignante, **Mme Giboin** qui s'est installée dans la salle avec 20 CP-CE1.

Cet article est l'occasion d'inviter toutes les familles qui ont un enfant né en 2016 à se présenter à la mairie dès le mois de janvier pour l'inscription à l'école pour la rentrée 2019 avec un justificatif de domicile, le carnet de santé et le livret de famille.

Afin de prévoir au mieux les effectifs pour les années futures, il est très important que toutes les familles mathéronnes ayant des enfants scolarisés ou non se fassent connaître auprès de la mairie.

La directrice, Sophie BERNARD

SITE INTERNET DE L'ÉCOLE

Les enseignantes développent un site académique consacré à l'école. C'est un nouveau support numérique d'information et de communication.

N'hésitez pas à le suivre pour mieux connaître la vie de l'école communale : vous pouvez également vous inscrire à la Newsletter !

Alors nous vous attendons !

<http://blogs17.ac-poitiers.fr/ecoleprimairelesmathes>



LE CROSS

En octobre dernier, tous les enfants de l'école, des plus petits aux plus grands, ont participé à un cross dans le parc de la Mairie.



RECETTE VALDOTAINE AUX POMMES

Le comité de jumelage a rapporté d'Antey-Saint André deux cageots de pommes ainsi que des recettes et des comptines sur le thème des pommes de la part des élèves de l'école maternelle. Les élèves de PS/MS ont donc cuisiné leur recette de gâteau à la cannelle afin d'organiser un goûter pour tous les élèves de l'école.

Merci à Mr Foucher pour son aide.



Nous avons repris le chemin de l'école primaire avec le même cœur les lundis, mardis et jeudis de 17h à 19h.

Notre aide est gratuite pour les enfants qui restent à la garderie.

Nous sommes trois personnes bénévoles : Viviane, Alain, Marise, ravis d'aider les enfants pour les devoirs du soir.

Aussi, nous remercions chaleureusement les parents qui nous accordent leur confiance.

Bonne année à tous, petits et grands.

La présidente, Marise FREUND

06.32.66.79.74

SOUTIEN SCOLAIRE MATHÉRON



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L' Apeem (Association des parents d'élèves de l'école des mathes) a pour but de créer des liens entre les familles en organisant diverses manifestations.

Ces manifestations nous permettent de récolter des fonds pour les projets pédagogiques de l'école.

Le nouveau bureau a été voté, en voici les membres:

- **PRÉSIDENTE** : Mme ROUFFIGNAC Amélie (Maman de Nathanaël en CM1),
- **VICE-PRÉSIDENTE** Mme TERRIER-GUILLEUX Aurore (Maman de Yaël en CE1),
- **SECRÉTAIRE** : Mme PONTABRY Annick (Maman de Charlie en CP),
- **SECRÉTAIRE ADJOINTE** : Mme CAYEZ Virginie (Maman de Antonin CP),
- **TRÉSORIER** : Mr MARTIN David (Papa de Marceau PS, Joseph CP, Jules CM2)
- **TRÉSORIER ADJOINT** : Mr MINEAU Félix (Papa de Lola PS et Lana CP).

C'est une équipe motivée et dynamique qui s'est engagée pour cette nouvelle année. Nous pouvons également compter sur des bénévoles permanents : Olivier, Benoît, Lionel, Milène, Benoît, Angélique, Arnaud, Elodie...



Photobooth de Noël

Nous serions heureux de pouvoir compter d'autres bénévoles. Votre aide est importante. Vous êtes disponibles pour une ou plusieurs manifestations ou vous souhaitez tout simplement nous connaître, alors venez nous rencontrer.

Juste un peu de votre temps pour la réalisation de projets pour les enfants de l'école.

Pour ce début d'année scolaire, nous avons démarré sur les chapeaux de roues avec une vente de lampions pour le 14 juillet, bourse aux jouets en octobre, vente de boissons aux différents concerts organisés par la municipalité, vente de sapins, stand avec objets réalisés par les enfants pour le marché de Noël.

Les projets à venir ne sont pas encore tous définis mais vous pouvez suivre nos aventures sur notre page Facebook :



@ecolelesmathes



Stand marché de Noël

Toute l'équipe vous souhaite ses bons vœux pour l'année 2019

Vie associative

ASSOCIATIONS - VOS DEMANDES DE SUBVENTION

Mesdames et Messieurs les Président(e)s d'association,
Afin de répondre à la réglementation en vigueur relative aux "demandes de subvention de fonctionnement" versées aux associations agissant dans le champs de l'intérêt général, la commune des Mathes - La Palmyre vous remercie de bien vouloir utiliser le **dossier type** mis à votre disposition sur le site "service-public-Asso.fr" (Cerfa 12156*05) :

Lien de téléchargement :

<https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/R1271>

Ce formulaire répond aux exigences les plus récentes des dispositions nationales et européennes.

Une notice explicative associée à ce document vous permettra de le compléter.



Pour une gestion qualitative de vos demandes, la date limite de dépôt est fixée au :

31 janvier 2019

**en mairie ou par retour de mail
(info@lesmatheslapalmyre.fr)**

Vous remerciant de votre collaboration et vous souhaitant une bonne année.

Le service financier, Sandrine et Karine.

COMITÉ DES FÊTES LES MATHES - LA PALMYRE

Le deuxième semestre 2018 laissera au Comité des Fêtes que des bons souvenirs, parmi lesquels :

- Notre participation au bal du vendredi 13 juillet, qui, regroupé avec le marché nocturne et le feu d'artifice, a vu une affluence record,
- L'organisation de la soirée repas des musiciens de l'orchestre symphonique « LE VIOLON SUR LE SABLE » le lundi 23 juillet,



- Le verre de l'amitié après le concert de l'ensemble « QATREA4 » avec Clément SAUNIER, dans le cadre des « JEUDIS MUSICAUX » organisés par la CARA le 26 juillet,
- La journée caritative « TOUS A BORD » avec le CNBA le lundi 6 août qui a permis à un public handicapé adulte de se transformer en matelot d'un jour, puis de se remettre de ses émotions au cours d'un déjeuner animé par Luc GINGER,
- Le « MARCHÉ D'HALLOWEEN » du 26 octobre organisé par la municipalité, pour lequel le Comité a participé à la déambulation et à l'animation costumée,

- Le « BOURGUIGNON / BEAUJOLAIS » du 25 novembre avec près de 200 personnes qui ont fêté l'arrivée du beaujolais nouveau autour d'un plat de saison cuisiné par M et Mme MERCIER de la Boucherie – Charcuterie du centre bourg, ARTIDORO assurant les intermèdes musicaux et l'après-midi dansant,
- Le Noël des Ecoles du 21 décembre avec la présence du Père Noël, de la Mère Noël et de ses assistants(es) chargés de cadeaux,
- Le « MARCHÉ DE NOËL » le 23 décembre, avec notre participation à l'animation et à la restauration.



L'année 2018 étant finie, vive 2019.

En attendant de se revoir à la traditionnelle « CHOUCROUTE » qui aura lieu le 27 janvier à l'EML, les bénévoles du Comité des Fêtes vous présentent leurs meilleurs vœux de santé et de bonheur pour l'année 2019.

Le président Robert SALMON

ENSEMBLE & SOLIDAIRES

Nous voici au début d'une nouvelle année, et l'occasion nous est donnée de faire un rappel des moments forts qui ont marqué la vie de notre association ces derniers mois.

Au mois de juillet, deux rendez-vous incontournables étaient donnés à nos adhérents. Mais Coupe du monde de foot oblige, nous avons un peu bousculé notre calendrier pour concilier matchs et animations.

- Le 4 juillet, nous nous sommes retrouvés autour d'un buffet d'été, l'occasion de réunir les participants aux différents ateliers avant de se séparer pour l'été. Cette année, la météo n'ayant pas été clémentine, nous avons dû nous replier à l'abri, ce qui n'a en rien perturbé l'ambiance car les nombreux participants étaient là pour partager un moment de convivialité dans la bonne humeur.



- Le 5 juillet, nous avons organisé notre traditionnel concours de pétanque, prétexte pour se retrouver toujours dans la bonne humeur avant de terminer la journée, après la promulgation des résultats, autour d'un pique-nique partagé lui aussi dans la bonne humeur.



- Le jeudi 15 novembre, nous avons célébré l'arrivée du Beaujolais Nouveau au cours d'un apéritif, nouvelle occasion de se retrouver pour un bon moment convivial.
- Le 18 novembre, notre groupe vocal « Nuances » a proposé son spectacle annuel, aboutissement de nombreuses heures de répétition. Cette année, il avait innové dans la conception pour le plus grand plaisir des nombreux spectateurs venus les applaudir.



Cette année, le foyer est resté ouvert tout l'été. De même la pétanque, le vélo et la marche ont continué à des horaires ou lieux différents en fonction des conditions climatiques. Au cours du mois de septembre, les différents ateliers ont repris leurs activités. Certains, victimes de leur succès, affichent actuellement complet comme l'informatique, la gymnastique et la couture.



En fin d'année, pour répondre à une demande exprimée depuis de longs mois, un nouvel atelier a vu le jour et se met petit à petit en place.

Il s'agit de l'atelier « théâtre-mémoire et expression ».

En effet, quoi de mieux que le théâtre pour stimuler nos mémoires. C'est ce que cet atelier propose à l'aide d'exercices de diction, de saynètes et pièces de théâtre.

Le but est d'apprendre à se concentrer pour activer les mémoires, dans la bonne humeur bien entendu.

Cet atelier a débuté en décembre le vendredi, mais on s'est aperçu que ce jour n'était pas favorable car veille de week-end, donc synonyme de déplacements pour un grand nombre. A partir de janvier, nous changerons le jour, mais il n'est pas encore défini au moment de la rédaction de cet article. Toutes les informations seront diffusées le moment venu.



Contacts

Présidente : 06.82.28.81.63 – annemarie.spiteri@orange.fr
Atelier informatique : m.informatique@orange.fr
Site internet : <http://unrpalesmathes.jimdo.com>

Toute l'équipe vous adresse ses meilleurs vœux pour 2019.
La Présidente : Anne-Marie SPITERI

COMITÉ DE JUMELAGE

Durant le 2^{ème} trimestre 2018, le Comité de Jumelage Les Mathes-La Palmyre/Antey St André a organisé une rando, le 3^{ème} dimanche de septembre, qui a rencontré un grand succès.

Les bénéfices sont entièrement réservés pour le projet d'un voyage des enfants de l'école à Antey durant les vacances scolaires de février 2020. Une réunion d'information sera faite en juin 2019.

Comme depuis 15 ans, le comité de jumelage est allé à la Melle Vallé qui a lieu tous les ans le 2^{ème} dimanche d'Octobre. Cette fête a toujours beaucoup de succès, et notre stand aussi.

En plus de tous les colis d'huîtres vendus, il a été ouvert 3 500 huîtres. Merci à toute l'équipe.

Nous avons eu la joie d'avoir la visite de M. et Mme Robert JONO, pionnier de ce jumelage.

Le comité organise une nouvelle rando le dimanche 28 avril 2019, pour compléter les fonds déjà collectés pour le voyage des enfants.

En 2019 le Jumelage fêtera ses 30 Ans à Antey st André.

Le Comité de jumelage envisage d'organiser un voyage en bus du vendredi 11 octobre au vendredi 18 octobre 2019. Ce voyage est ouvert à tous, vous voudrez bien vous faire connaître si vous envisagez de vous joindre à nous.

Une réunion d'information sera faite en février.

Envoyez nous un mail à l'adresse suivante :

- jumelage17570@laposte.net,
- ou contactez Mme Nicole au 06 15 87 56 70

DIMANCHE
28
AVRIL
LES MATHES-LA PALMYRE
Départ entre 8H 30 et 10H
Tarif unique 7 €
Gratuit pour les enfant de - 12 ans
E-mail : jumelage 17570@laposte.net
RANDONNEE PRINTANIERE
4 Km ou 10 Km ou 16 Km
ORGANISEE PAR LE COMITE DE JUMELAGE LES MATHES-LA PALMYRE/ANTEY ST ANDRE
PARCOURS : plage, forêt, océan, baie. EN ROUTE ENCAS
APERITIF AVEC ASSIETTE GOURMANDE A L'ARRIVEE.
Possibilité de faire pique nique sur place (emporter votre pique nique). Vous aurez à votre disposition des tables et des chaises. Vente de gâteaux, vin, eau et café sur place
BULLETIN D'INSCRIPTION
A RETOURNER AU PLUS TARD LE VENDREDI 26 AVRIL 2019
Complété, accompagné de votre règlement à
Mme Dominique MAINARD - 8 rue du clapet 17570 LES MATHES
Mme MAINARD 06.81.18. 85.27 ou Mme NICOLLE 06.15.87.56.70
NOM
NBRE DE PERSONNES INSCRITES AUX :
4 kms : _____ SOIT _____ PERSONNES AU TOTAL x 7 € = _____ €
10 kms : _____
16 kms : _____
TEL :
E-MAIL :
Ci-joint règlement à l'ordre du Comité de Jumelage Les Mathes-La Palmyre

*L'ensemble des membres du Comité de Jumelage
vous souhaite une bonne année.*

**Le PRÉSIDENT
Joël Forgit**



BASE NAUTIQUE LES MATHES - LA PALMYRE



Une deuxième année en autonomie complète s'achève pour la base nautique de Les MATHES La PALMYRE, et nous pouvons tirer un premier bilan de cette saison 2018.

Le printemps et l'automne nous ont permis d'accueillir les enfants de CE2 d'un certain nombre d'écoles de la CARA, et sous la conduite de Kévin et Quentin, les enfants ont pu se familiariser avec les joies du kayak de mer.

A l'automne ceux sont les enfants de l'école des Mathes, qui ont pu s'adonner aux joies de la voile en « Optimist » et « fun boat » sous la conduite de Guillaume, et avec une bonne météo, toutes et tous ont pu profiter de cadre magique de la baie de Bonne Anse.

La saison estivale, malgré une météo très favorable, n'a pu vraiment démarrer qu'à partir du 14 juillet (vacances scolaires et Coupe du monde de Foot obligent), mais la fréquentation jusqu'à la fin août a été bonne, avec un encadrement de qualité, formé de jeunes moniteurs issus du club, ce qui est une grande satisfaction pour nous tous.



L'ensemble de l'année a vu plus de 5000 personnes pratiquer des activités nautiques très variées.

Ceci démontre que la Base Nautique de La Palmyre, participe à l'attrait touristique de notre commune, tout au long de l'année.

Des investissements seront encore réalisés en 2019, grâce à la Mairie de Les Mathes La Palmyre, et nous remercions vivement l'ensemble de son conseil municipal pour la confiance et le soutien qu'ils nous apportent.

La vie de la Base Nautique c'est aussi la vie de ses sections pour les loisirs nautiques :

- **le Palmyr Atlantic Voile PAV** (activités de voiles),
- **le Palmyr Atlantic Paddle PAP** (activités de rames),
- **le Palmyr Atlantic Kite PAK** (activités de kite surf).

Ces trois sections connaissent un bon développement, et cette année a vu le nombre d'adhérents encore progresser, c'est aujourd'hui 138 adhérents, dont 24 femmes qui composent notre association.



La saison prochaine se profile déjà, et nous mettons en place une nouvelle organisation, car, avec le départ de Kévin Gobin, vers de nouvelles aventures personnelles et familiales, nous impose de nous remettre en cause. Présent au club depuis une quinzaine d'années, Kévin a été un élément essentiel de notre développement, et nous lui souhaitons « bon vent ».

La Base Nautique de La Palmyre vous souhaite une bonne année et vous donne rendez-vous au Printemps 2019, pour de nouvelles aventures nautiques.

Vous pouvez nous retrouver sur notre site internet :

www.basenautiquelapalmyre.com

ou nos pages « Facebook »



@palmyratlantic.voile
@palmyratlanticpaddle
@apak17

Toute l'équipe de la Base Nautique de La Palmyre.



CERCLE NAUTIQUE BONNE ANSE

Bilan de la saison estivale
2018

Grâce à une météo exceptionnelle et des adhérents de plus en plus nombreux toutes nos animations ont pu avoir lieu.

Au mois d'Avril, après notre traditionnelle AG, nous avons organisé l'AG de l'UNAN-17 (Union Nationale des Associations de Navigateurs).

Monsieur Largeteau nous a reçu dans la salle de la base nautique. Nous l'en remercions.

Au mois de Juin, nous avons invité Monsieur De-Michelle Giovanni pour nous parler de la pêche au Maigre suivi d'une formation animée par deux techniciens de chez Garmin dans la grande salle de la Capitainerie afin de nous conseiller et enseigner les dernières techniques de nos sondeurs et GPS. Cette matinée fût une réussite absolue.

Trois concours de pêche ont permis aux plus passionnés de s'affronter, toujours dans la bonne humeur. Lors du premier concours, un de nos adhérents gagna avec la prise de 3 maigres, dont le cumul de 22Kg fût l'attraction.



De très beaux cadeaux ont récompensé tous les engagés. Merci aux maquereaux de leurs présences avec abondance sur la côte, ils ont évité beaucoup de bredouilles aux équipages. Les années passent mais ne se ressemblent pas... !

Très attendues des adhérents, les sorties au CORDOUAN furent malheureusement annulées, le chenal d'entrée au phare s'étant ensablé l'hiver dernier.

La journée vide greniers, vide bateaux associée à une sardinade fût une réussite parfaite. Grosse affluence à tous les stands. Quant au coin sardines « chaud, chaud » quelle ambiance !!! Bravo à tous.

Le 1^{er} Aout 2018, pour la deuxième année nous avons organisé une grande et très belle journée pour les adhérents du CNBA que nous avons baptisé « la journée des Copains du Port ». Plus de 170 personnes ont participé à ce bon moment.



Avec la participation, l'aide du comité des fêtes et des plaisanciers nous avons réussi malgré beaucoup de tracas administratifs l'organisation de « Tous à Bord ».

Comme toujours, le moment fût solennel.

Après une bénédiction en mer, la soirée du 15 Août, Tajine à la place du Couscous, une animation musicale parfaite, une superbe météo et une nouvelle organisation, l'ensemble des convives a passé un super moment.

Nous tenons à remercier Madame le MAIRE, la commune des Mathes, le Comité des Fêtes, Aurélien avec son équipe aux services techniques et évidemment tous les membres du CNBA.



Bravo et Merci à tous

Le Président : Dominique LUCIANI

LES ARTS DES MATHES



L'association "Les Arts des Mathes" propose différents ateliers encadrés par des professeurs diplômés.

INITIATION À LA COPIE DE PEINTRES CLASSIQUES

Thomas CAMBOIS

Artiste restaurateur, Expérience de copiste au Louvre

Lundi : 14h30 - 17h30

Tarif : 25€ le cours

Tél. 06 13 60 62 65

AQUARELLE, ACRYLIQUE ET HUILE

Marie-Laure BOURY

Licence Arts Plastiques à Paris

Jeudi : 9h30 - 12h00

Tarif : carte 20 cours

310 € soit 15.50 € le cours

Samedi : Art contemporain

Stage : 55 €/journée

(+ 3 € à l'association pour les non adhérents)

Tél. 06 99 22 77 94 - mlgribouille@yahoo.fr



PASTEL

Hélène COLLIGNON

Beaux Arts

Les 1er et 3ème jeudis: 14h30 - 18h00

Mardi : 9h30 - 12h30

TARIFS: 20 € le Cours:

Carte 12 séances : 15 € l'unité

Tel : 06 21 05 70 98



ENFANTS / ADOS

Mercredi après-midi ou samedi matin

Possibilité de mettre en place un cours
si groupe de 4 personnes



MODELAGE TERRE CRUE

Hélène COLLIGNON

Tel : 06 21 05 70 98

Les 2ème et 4ème jeudis

Coût : 20 € le cours + 10 € Terre
ou carte abonnement

Et

STAGES 2 jours

Enseignement : Françoise VARIERAS

Professeur diplômée



LES ARTS DES MATHES

Rue des Demoiselles

Près des Tennis

LES MATHES

Présidente : MC. GADREAU

Tél : 06.80.18.93.41

Trésorière : F. BONNAUD

Tel 06 84 08 33 30



ZIQMID

Partir à la découverte de l'univers musical et s'initier à différents instruments est à la portée de tous.

Fort de son expérience, Mido vous propose différentes formules pour un apprentissage ludique qui vous permettra de voir votre progression et de jouer vos mélodies préférées.

- Ateliers enfants, adultes, famille (parents et enfants),
- Cours individuel,
- Cours de percussions brésiliennes "Batucada" avec Wendell,



mais également :

- Studio d'enregistrement.

Vous êtes chanteur, musicien, en solo ou en groupe et vous souhaitez enregistrer vos compositions...

Sonorisation de soirées et soirées mixx,

Soirée mouclade, fête de la musique...

Projet de manifestations pour 2019 :

Thé dansant en mars, concerts en mai, vide-greniers en juin, manifestations en septembre et 5^{ème} édition festival en novembre afin de permettre la pérennisation des cours à des prix très abordables avec du matériel de qualité mais coûteux.

Toute personne désireuse de participer à la pérennisation de l'école de musique peut adhérer et/ou sponsoriser l'association (tout don auprès d'une association est déductible des impôts).

Adhésion : 25 € l'année

Pour toute autre information sur les cours, les tarifs... vous pouvez nous contacter par mail ou à l'école de musique.

Zik Mid association
12 rue Henri Erable
17570 LES MATHES
Mail : zikmid.ass@gmail.com



ZENNIK

Les cours de **yoga**, ont repris début septembre aux ateliers Zennik dans la maison des associations, avec un nouveau créneau horaire pour les débutants,

- Lundi soir : 19h15-20h45.
- Mardi matin : 9h00-10h30 et 11h00-12h30 (débutants).
- Vendredi soir : 19h00-20h30 tous niveaux.

N'hésitez pas à me contacter pour de plus amples informations : 06 83 17 05 73.

Laurence Farag



FOOTBALL CLUB SEUDRE OCÉAN

Pour la saison 2018/2019, notre club de jeunes, le Presqu'île Football Club, accueille 99 licenciés soit une nette évolution (de l'ordre de 20 %) par rapport à la saison dernière, l'effet coupe du monde sans doute !



Ils sont issus des communes des Mathes, Arvert, Etaules, Chaillevette, La Tremblade, Saint Augustin et l'Éguille, le PFC étant le seul club de la presqu'île, mais seules les communes des Mathes et d'Arvert nous subventionnent.

Toujours est-il que nous essayons de répondre à cette forte demande malgré une diminution du nombre de dirigeants, d'éducateurs et de bénévoles mais jusqu'à quand ?

L'école de football (de 5 à 10 ans) compte en tout 65 joueurs :

15 U6/U7 encadrés par Théo Mazzoni, **22 U8/U9** entraînés par Gilles Lachenaud et **28 U10 /U11** répartis en 2 équipes avec à la tête de l'équipe 1 Gilles et Sébastien Peltier pour l'équipe 2.



U6/U7

Tous ces éducateurs s'attachent à leur apprendre les bases du football, à les faire progresser mais aussi à leur transmettre des valeurs comme le respect et la notion du collectif mais surtout à leur faire prendre du plaisir. L'esprit de compétition, même si il est déjà présent, viendra après avec les classements comme en U12/U13 et U14/U15.



U8/U9



U10/U11 - Equipe 1

Les **U12/U13** (11-12ans), en entente avec FCPO17 et entraînés par Théo Mazzoni sont 7^{ème} en niveau 1 pour l'équipe 1 et 4^{ème} pour l'équipe 2 en niveau 3.

Les **U14/U15** (13-14 ans), en entente avec Royan/Vaux Atlantique FC, sont entraînés par Thierry Molle pour l'équipe 2. Ils se classent 1^{er} de leur championnat tout comme l'équipe 1, première en poule élite. Ces deux équipes sont donc amenées à monter en deuxième phase.



U12/U13



U14/U15



Notre club de seniors, le FCSEO, est toujours composé d'une équipe 1 évoluant en 3^{ème} division, actuellement 5^{ème} du championnat, une équipe 2 en 4^{ème} division à la 8^{ème} place et une équipe de vétérans qui continuent pour le plaisir du ballon.

Encore une fois, c'est un début de saison timide qui se justifie par la présence d'éléments trop jeunes (19-20 ans) donc mentalement pas prêts et pour certains pas assez disciplinés. J'aimerais dire que c'est un club en devenir et prometteur à condition d'avoir envie de continuer...

Donc mon vœu pour la nouvelle année sera encore celui d'offrir de meilleures conditions à tous ces licenciés (162 au total) pour les garder en espérant obtenir plus de moyens (humains et financiers) et la réfection de notre terrain comme cela est prévu.

Le mercredi 19 décembre, parents, enfants, dirigeants et éducateurs se sont réunis pour partager le traditionnel goûter de Noël avec comme cadeau cette année un sweat-shirt à l'effigie du club financé par notre tombola.

Tous se joignent à moi pour vous souhaiter une belle et merveilleuse année 2019.

Thierry Molle, président du PFC et FCSEO

HIPPODROME ROYAN ATLANTIQUE

A la fin de l'été, notre hippodrome a fermé ses portes sur une saison riche en événements...

Le début de saison a quelque peu été tourmentée par des conditions climatiques difficiles entraînant entre autre le report d'une réunion. La grande journée du prestigieux Trophée Vert a été, quant à elle, impactée dans sa fréquentation par la finale de la Coupe de monde de Football. Une excellente fin de saison a toutefois permis d'en édulcorer les effets.

Sur le plan sportif la réussite était au rendez-vous avec de très nombreux partants, la visite régulière de professionnels vedettes, dont le fidèle Jean Michel Bazire, et nos champions locaux qui ont fait main basse sur les plus belles épreuves.

Qualité des pistes, structures, animations nous ont été citées dans les félicitations reçues très nombreuses.

Le site course est en hibernation nécessaire pour la régénération des pistes afin de les présenter dans le label d'excellence que l'on nous attribue, et dont nous sommes bien sûr très attaché.

La saison 2019 reprendra la trame du précédent avec bien sûr le Trophée Vert (qui, fait à souligner, nous est accordé chaque année), et les grandes épreuves classiques dans les trois disciplines (Trot, Plat et Obstacle), treize réunions au total. (Voir calendrier).

Si la partie "courses" est en sommeil, il n'en est pas de même avec le Centre d'Entraînement sur lequel [320 chevaux foulent les pistes tous les jours](#). Une fois de plus, nos professionnels locaux obtiennent des résultats hors du commun, faisant du centre celui le « plus performant de France ».

Nous vous attendons très nombreux dès la première réunion, souhaitant également vous inviter, comme chaque année, pour le prochain prix des Matherons pour lequel vous vous étiez déplacé en nombre.

Le Président
André JIRODINEAU



Hippodrome Royan Atlantique CALENDRIER 2019

Trot Plat Obstacle

DIMANCHE 14 AVRIL		3P	4O	14h00
LUNDI 22 AVRIL	Pâques	4T	4O	14h00
MERCREDI 8 MAI		7T		14h00

DIMANCHE 2 JUIN		4T	3P	14h30
DIMANCHE 30 JUIN			4P 3O	14h30
DIMANCHE 14 JUILLET	TROPHÉE VERT	8T		13h00
DIMANCHE 28 JUILLET		4T	4P	14h30
MERCREDI 31 JUILLET		4T	3P	16h30

DIMANCHE 4 AOUT	Gd Px des trotteurs	7T		14h30
DIMANCHE 11 AOUT		7T		14h30
MERCREDI 14 AOUT		4T	3P	16h30
DIMANCHE 18 AOUT	Gd Px de Royan		4P 4O	16h30
DIMANCHE 25 AOUT		4T	3P	16h30



Société des Courses Royan Atlantique – tél. 05 46 22 46 17
Hippodrome.royan-lapalmyre@laposte.net



LA BOULE MATHERONNE



Lors de l'assemblée générale du vendredi 14 décembre, Madame le Maire a remis les médailles et le trophée à l'équipe première toutes catégories qui passe en régional. Toutes mes félicitations.

Le Président, Gérard BREAU.

ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES LES MATHES - LA PALMYRE



L'association des Propriétaires des Mathes-La Palmyre a tenu son assemblée générale le 11 août. La chapelle de La Palmyre a été le cadre de cette rencontre. Nous avons eu de plaisir d'échanger sur les sujets qui concernent notre commune, devant une assistance nombreuse et en présence de Mme Marie Bascle, maire des Mathes-La Palmyre et de Mrs Jean-Pierre Caron et Daniel Fradin, adjoints.

Nous avons rencontré ces mêmes représentants, du nouveau conseil municipal, le 20 juillet pour faire part des préoccupations et des questions, de nos adhérents, relatives au bien vivre aux Mathes-La Palmyre et aux projets d'aménagements. Nous rencontrons nos élus 2 fois par an pour maintenir un dialogue constructif et faire part de vos idées.

Le projet d'extraction de sable (granulats) en face de Bonne Anse nous a mobilisés cet automne après l'annulation du décret d'interdiction par le tribunal administratif de Poitiers. Nous nous sommes associés à 11 associations de l'estuaire de la Gironde pour organiser un rassemblement citoyen square de l'Océan le 20 octobre. Celui-ci a été une réussite par la qualité des intervenants, la présence et le soutien de la population et les retombées médiatiques. Nous remercions l'équipe municipale pour son adhésion entière au mouvement et pour son aide logistique et administrative. Nous restons mobilisés jusqu'à l'annulation définitive d'un projet qui détruirait l'équilibre déjà fragile de l'estuaire.

Cette fin d'année très troublée nous donne l'occasion de rappeler l'importance de nos associations de citoyens, sans étiquette ni préférence politique :

- Pour dialoguer avec les élus de la République les plus près de nous.
- Pour faire remonter ce que nous vivons au quotidien.
- Pour faire des propositions d'améliorations.
- Pour soutenir nos élus lorsque c'est nécessaire.

Pour rendre l'association encore plus ouverte et efficace, vous pouvez nous rejoindre en adhérant via notre site internet, ou en contactant :

Le trésorier au 05 46 23 65 12

Le président au 05 46 39 99 75

La cotisation annuelle est de 5€

*Les membres du Conseil d'Administration
vous souhaitent une bonne et heureuse année
2019.*

Vous pouvez consulter nos informations et le compte-rendu de nos activités sur notre site :

aplmlp17-association.com

Le Président : Bernard Crozon

ASSOCIATION "DEMAIN LES MATHES"

Les objectifs de l'association

Il est peut-être utile de rappeler aujourd'hui les objectifs que nous avons exprimés dans nos statuts à notre création, en 2012. Ils restent toujours d'actualité. Nous souhaitons défendre les intérêts collectifs des résidents, permanents ou non, de la commune des Mathes-La Palmyre sur les trois thèmes suivants : la défense et la préservation du patrimoine naturel de la commune, le respect de la qualité de la vie des habitants et le soutien à un développement économique équilibré.

Notre assemblée générale du 24 juillet était ouverte à tous. Chacun a pu constater que notre activité est à l'image de nos objectifs. Ceux qui n'y ont pas assisté peuvent télécharger sur notre site le rapport qui y a été présenté.

Chaque année, nous proposons aux mathérons au moins une conférence sur des sujets qui concernent directement notre commune : les marais doux, la presqu'île face à l'Océan, Natura 2000, le conservatoire du littoral, repenser l'agriculture, la navigation dans l'estuaire de la Gironde. Lors de notre AG du mois de juillet, c'est M. Didier Vye, de l'Université de La Rochelle, qui nous a parlé des modes de vie des habitants, permanents ou non, des stations balnéaires de notre littoral. Nous reviendrons plus loin sur la conférence prévue au printemps 2019.

L'aménagement du territoire de la commune

L'aménagement du territoire de la commune, son urbanisation galopante, la dégradation de son cadre de vie au profit des opérateurs immobiliers et touristiques, les atteintes à ses espaces naturels et leur défense sont au cœur de nos préoccupations. Les moyens légaux de protection, comme la loi Littoral, Natura 2000, le Sage Seudre, le Conservatoire du Littoral, les arrêtés de biotope, s'ajoutent aux prescriptions du Scot de la CARA et des documents d'urbanisme de la commune. Pourtant les infractions à ces règles ne sont pas rares. On voit par exemple tel camping, telle entreprise ou telle activité proposée aux touristes, occuper indûment des zones naturelles, ou encore des projets immobiliers incompatibles avec les règles d'urbanisme ou de protection des espaces naturels.

Pour y remédier, nous comptons en priorité sur les échanges avec les services de la commune et ceux de l'État et sur l'action de chacun d'eux.

Nous attendons avec impatience l'élaboration par l'équipe municipale d'un Plan Local d'Urbanisme, conforme à toutes les législations en vigueur et respectant notre cadre de vie et nos espaces naturels, pour encadrer un développement aussi harmonieux que possible de notre commune. Nous en aurons un aperçu avec la présentation publique du Projet d'Aménagement et de Développement Durable, base du futur PLU, que la municipalité prévoit maintenant pour le printemps prochain. Une étape essentielle à laquelle nous serons très attentifs.

Sortir du tourisme de masse est une formule qui s'applique à merveille à l'avenir que nous souhaiterions pour la commune des Mathes. Elle est due à la nouvelle orientation du projet touristique de l'office de tourisme communautaire de l'agglomération Royan-Atlantique, impulsée par son directeur Elie de Foucauld.

Avec plus de 7000 emplacements de camping, la fréquentation de quelque 80000 touristes en haute saison, mais minime en basse saison, et le développement, quantitatif plus que qualitatif, d'un urbanisme largement axé sur l'habitat secondaire, l'économie et le territoire de notre commune sont effectivement dominés par la pratique d'un tourisme de masse. Une pratique qui, nous le craignons, s'oppose à l'attraction que notre commune peut exercer, finira par avoir les conséquences économiques négatives, sans parler de conséquences environnementales irréversibles. Pensons aux générations futures plutôt qu'aux profits à court terme.

Banc du Matelier : opposition quasi unanime

Le 27 octobre, le projet d'extraction de granulats au banc du Matelier, tout près de la baie de Bonne Anse, a motivé un grand rassemblement à la Palmyre. C'est à l'appel de douze associations des deux rives de l'estuaire, dont la nôtre, et avec le soutien de la LPO, de Ré Nature Environnement et de France Nature Environnement Nouvelle Aquitaine, que plusieurs centaines de personnes, de nombreux élus, notre maire et ses conseillers, ont manifesté ensemble leur opposition au projet.

Et quelques jours plus tard, le 9 novembre, le conseil de gestion du Parc Naturel Marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis s'est de nouveau prononcé par avis conforme contre les demandes de concession minière du Matelier, en relevant les enjeux environnementaux présents à l'embouchure de la Gironde, les insuffisances du dossier des pétitionnaires et les impacts du projet d'extraction sur le milieu marin (plus de détails sur le site du Parc Naturel Marin).

C'est une excellente nouvelle. La suite dépend maintenant du Ministre de l'Industrie et des recours judiciaires que peuvent tenter les porteurs du projet.

Conférence sur le Parc Naturel Marin

Nous persistons dans nos objectifs en prévoyant pour les vacances de printemps une conférence sur le Parc Naturel Marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis donnée par sa directrice déléguée : Mme Julie Bertrand.



C'est un sujet qui doit tous nous intéresser, élus et habitants des communes littorales, car cette aire marine protégée représente un rempart contre la dégradation de notre environnement marin et son exploitation industrielle. On pense ici évidemment à l'exploitation de granulats ou à l'installation d'un parc d'éoliennes géantes. Nous donnerons sur notre site web toutes les précisions sur cette conférence à laquelle nous vous convions tous.

Article produit par l'association "Demain Les Mathes"

Pour nous contacter et vous informer :

Par email : info@demain-les-mathes.fr

Par téléphone : 06 11 92 68 70.

Pour plus d'information sur les sujets traités dans cet article, et sur d'autres encore, ou pour recevoir, sans engagement, nos lettres d'information, visitez notre site internet : www.demain-les-mathes.fr.

Etat Civil

Toutes nos félicitations

Naissances

- BOULANGER Jade – 22 octobre 2018
- LE GALLIARD Max – 5 septembre 2018
- MINEAU Lucie – 17 octobre 2018

Pactes Civils de Solidarité

- MOYET Frédéric & GIMENEZ Magalie

Mariages

- AUBAILLY Robin et DAYEN Séverine – le 27 août 2018
- DURANTE Thomas et LORENZETTO Candice – le 22 septembre 2018
- OUVRARD Benoît et MAURIN Milène – le 22 septembre 2018

Ils nous ont quittés

- BARRÈRE Yves René (07/12/1935 – 09/11/2018)
- BLANCHON Serge Marcel (25/01/1951 – 31/07/2018)
- LUCAS Madeleine Augustine veuve POURTAUD (17/07/1930 – 21/09/2018)
- NOTIN Joël Antoine (17/03/1960 – 31/07/2018)
- PALLAS Thierry (23/02/1952 – 25/07/2018)
- RAMIER Jocelyne Madeleine Denise veuve VIGNEAUD (04/10/1945 – 09/08/2018)
- RENAUD Madeleine veuve CHIFFOLEAU (18/12/1930 – 31/10/2018)
- TRÉMEAU Serge Guy (01/12/1964 – 04/12/2018)
- MOREAU Francis (31/08/1949 – 24/12/2018)

A votre service

MAIRIE

10 rue de la Sablière - CS 60013 - Les Mathes
Tél. 05 46 22 48 72 - Fax : 05 46 22 49 23
info@lesmatheslapalmyre.fr
du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.
Permanence des élus le samedi matin : 10h à 12h
www.mairie-lesmatheslapalmyre.com

MÉDIATHÈQUE

Lundi et Mercredi de 14h30 à 17h30
Samedi de 10h à 12h30
05 46 22 32 09 - mediatheque@lesmatheslapalmyre.fr

OFFICE DE TOURISME

2 avenue de Royan - La Palmyre
Tél. 05 46 22 41 07 - Fax : 05 46 22 52 69
lapalmyre@royan.atlantique.fr

RELAIS POSTE - LA PALMYRE (OFFICE DE TOURISME) d'avril à octobre

LA POSTE (LES MATHES)

Tél. 36 31 Du lundi au vendredi de 9h à 12h.
Heures des levées : en semaine 12h - le samedi 9h.

CENTRE DES IMPÔTS

1, rue des Cormorans - 17200 Royan
Tél. 05 46 39 51 00

TRÉSOR PUBLIC

108 Bld de Lattre de Tassigny - BP 2202C - 17200 Royan
Tél. 05 46 23 54 54

POMPIERS 18

SAMU 15

HÔPITAL DE ROYAN

05 46 39 52 52
Urgences : 05 46 39 52 18

CLINIQUE PASTEUR

05 46 22 22 22

GENDARMERIE

6 avenue du Général de Gaulle - 17390 LA TREMBLADE
Tél. 05 46 36 11 43

GENDARMERIE - LA PALMYRE (JUILLET/AOÛT)

Tél. 05 46 22 52 25

ÉCOLE MATERNELLE

10 rue Henri Erable - LES MATHES - Tél. 05 46 23 63 59

ÉCOLE PRIMAIRE

10 rue Henri Erable - LES MATHES - Tél. 05 46 22 44 26

CULTE CATHOLIQUE Tél. 05 46 76 71 73

CULTE PROTESTANT Tél. 05 16 35 86 47

E.D.F - G.D.F

9 avenue du Marechal Leclerc - 17200 ROYAN - Tél. 09 69 32 15 15
N° d'urgence : 09 726 750 17

EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

Service d'astreinte - Tél. 05 81 91 35 02 (24H/24-7j/7)

SERVICES MÉDICAUX

MÉDECIN

Dr PINEAU - 1 rue des écoles - Tél. 05 46 22 41 80

INFIRMIERS

SCP COUCHAUX - POUILLAT - 8 rue Sainte-Marie - Tél. 05 46 22 42 90
CAILLET Céline - DUBUS Gwenaëlle - 1 rue des Ecoles- Tél. 06 23 77 39 13

OSTÉOPATHE

PINSON Marion - 1 rue des Ecoles - Tél. 06 67 96 69 70

KINÉSITHÉRAPEUTES

GOHARD Pierre - GROSZEWSKA Agnieszka
8 rue Sainte Marie - Tél. 05 16 84 04 35 ou 06 07 44 34 96

PÉDICURE - PODOLOGUE

Solène DI FRANCESCO- 8 rue Sainte-Marie - Tél. 05 17 25 18 82

SOPHROLOGIE - HYPNOSE ERICKSONIENNE

Marie VANDERDONT - 18 Avenue Chopin - Résidence La Garenne -
Tél. 06 78 69 78 59

PHARMACIE DE LA COUBRE

31 Bld des Trémères - 17570 La Palmyre - Tél. 05 46 22 40 82

SNCF ROYAN

36 35

TAXI

Nathalie DÉSIRÉ-BÉGUIN - Tél. 05 46 22 32 74 ou 06 75 23 62 27
Station rue de la sablière - Les Mathes / Office de Tourisme - La Palmyre.

DÉCHETTERIES (COMMUNAUTÉ AGGLOMÉRATION ROYAN ATLANTIQUE) PÔLE ECOLOGIE URBAINE

Tél. 05 46 39 64 64, acceptent les plastiques, le verre, les batteries,
la ferraille, les piles, les huiles etc.

LA TREMBLADE :

Du 1^{er} janvier au 31 décembre : ouvert lundi, mardi, mercredi,
vendredi, samedi de 9h à 11h45 et de 14h à 17h45.

Fermé jeudi, dimanche et jours fériés.

CHAILLEVETTE :

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi de 9 h à 11h45 et de 14h à 17h45.

De juin à septembre : 8h30 - 18h30

Fermé mardi, dimanche et jours fériés.

PLATEFORME DE BROYAGE VÉGÉTAUX

Rue des carrières - 17570 LES MATHES
Tél. 05 46 05 78 65 ou 06 71 90 32 32
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 14h à 17h30.

MARCHÉS

AUX MATHES : Halle du Marché. Tous les jours du 23 juin au 6 septembre.
Tous les vendredis, le reste de l'année

A LA PALMYRE : tous les mercredis et dimanches matin du 7 avril au
29 septembre. Tous les dimanches matin du 6 octobre au 3 novembre.

MARCHÉ ARTISANAL NOCTURNE

A LA PALMYRE : les mercredis soir en juillet et août.

MARCHÉ NOCTURNE NOS TERROIRS NOS SAVEURS

AUX MATHES : les vendredis soir de juillet - août .

PLAY & LEG

Exposition de figurines issues de collections privées

4^{ème} édition

Samedi 16 février

de 10h à 19h

Dimanche 17 Février

de 9h30 à 18h

**Entrée
GRATUITE**

Avec l'autorisation de Playmobil® France. Cette exposition n'est ni sponsorisée, ni organisée par Playmobil®.

exposition

**Dioramas, Ateliers,
Tombola, Restauration**



LES MATHES

Espace Multi Loisirs

Avenue Pierre Sibard, 17570 Les Mathes

Info : www.facebook.com/lesmatheslapalmyre - Email jeep17@bbox.fr - Tél.: 06.24.65.67.21

